



# LE PRÉSIDENT TEBBOUNE AU 33<sup>e</sup> SOMMET DE MANAMA «LA CAUSE PALESTINIENNE A BESOIN D'UNE NATION ARABE FORTE»

■ LIRE EN PAGE 3

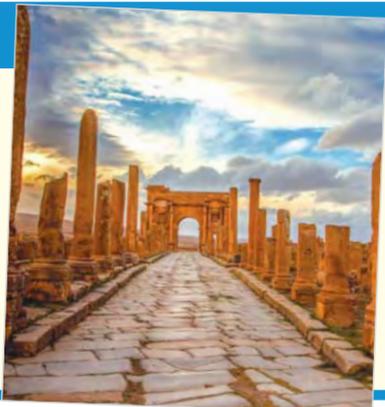


● Placer le dossier de réforme  
de la Ligue en tête des priorités

## DOSSIER

PATRIMOINE  
CULTUREL À BATNA  
**L'impérative  
préservation**

■ PAGES 12-13



CULTURES  
STRATÉGIQUES  
DANS LE SUD  
**Élaboration  
d'une carte  
minutieuse des  
potentialités**

■ PAGE 5



JOURNÉE INTERNATIONALE DU VIVRE-ENSEMBLE EN PAIX

# La doctrine de la diplomatie algérienne, une référence

**LES CONTRIBUTIONS DE L'ALGÉRIE et ses efforts dans la réalisation de la paix et de la sécurité internationales, partant de sa doctrine ancrée quant à la défense des causes de libération, ont été mises en exergue à lors d'une conférence animée jeudi dernier à Alger à l'occasion de la Journée internationale du vivre-ensemble en paix.**

**P**lacée sous le thème «La paix et le double-standard, la doctrine de l'Algérie quant à la contribution à la paix internationale», la conférence a été organisée par la Radio algérienne, en collaboration avec l'Ecole nationale supérieure des sciences politiques. Les politologues invités à cette rencontre ont ainsi mis en avant les efforts consentis par l'Algérie pour faire prévaloir la paix dans le monde, lesquels ont été couronnés par l'instauration de cette Journée de célébration intervenant le 16 mai de chaque année, qui constitue une «pure proposition» algérienne dédiée à l'humanité. Zakaria Ouahbi, directeur de l'Ecole nationale supérieure des sciences politiques, a commencé par rappeler l'origine de l'initiative du vivre-ensemble que la diplomatie



algérienne a défendue au niveau de toutes les tribunes jusqu'à ce qu'elle soit adoptée par de nombreux Etats lors d'une assemblée de l'ONU en 2017. Il a ensuite souligné que cette célébration intervient cette année dans un contexte marqué par des conflits violents, citant l'exemple édifiant de la Palestine meurtrie qui subit les plus horribles des agressions par l'entité sioniste. Ouahbi a affirmé que malgré toutes les pressions, l'Algérie demeure fidèle à ses principes et elle continue de lutter pour instaurer la paix, résoudre les conflits et les crises par le dialogue. «Ce qu'elle accomplit aujourd'hui au

Conseil de sécurité de l'ONU, poursuit-il, pour le peuple palestinien est loin d'être une mission aisée». Selon l'intervenant, sa détermination à soutenir les causes justes ressort clairement dans tous les discours officiels du président de la République.

Cela découle de ses principes et de sa ferme conviction que le dialogue est le seul moyen de parvenir à la paix, insiste Ouahbi, avant de souligner le rôle pivot joué par la diplomatie algérienne ces dernières années pour faire respecter le principe de la coexistence pacifique dans le monde, notamment en prônant l'arrêt de l'agression sioniste contre la bande

de Ghaza au Conseil de sécurité de l'ONU et en appelant la communauté internationale à assumer ses responsabilités pour mettre fin aux conflits dans le monde. L'expert constate que le monde d'aujourd'hui vit dans l'anarchie, et ce, malgré l'existence d'institutions internationales qui ont pour objectif principal d'établir la paix et la sécurité internationales. Il cite le conflit russo-ukrainien, ainsi que le génocide dont sont victimes les Palestiniens et qui résultent d'un système unilatéral assoiffé de pouvoir et de domination. Abdelkader Boubekeur, enseignant de droit et des relations internationales, a expliqué,

lui aussi, que tout le mérite revient à la diplomatie algérienne qui a fait preuve de crédibilité auprès des institutions internationales, soulignant que celles-ci se réfèrent aux perceptions algériennes concernant la résolution des conflits. «L'Algérie a toujours été contre les solutions par la force des armes, plaidant pour l'application du droit international fondé sur le principe de l'autodétermination des peuples», a-t-il souligné.

Le directeur du Centre arabe d'études politiques et sociales de Genève, Riadh Sidaoui, a évoqué, quant à lui, par visioconférence, les conflits qui prévalent dans le monde notamment l'occupation sioniste de la Palestine et le génocide perpétré à Ghaza, et l'occupation marocaine du Sahara occidental, appelant ainsi à une solidarité agissante qui privilégie la promotion de la paix et des valeurs humaines.

Les participants à ce forum ont plaidé pour l'établissement de nouveaux blocs politiques et d'autres formes de lutte afin d'imposer la voix de la raison dans le traitement des conflits. Ils ont appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités, relevant que l'Algérie ne restera pas insensible face à ces injustices et qu'elle poursuivra son combat pour consacrer les objectifs qui distinguent cette Journée du vivre-ensemble en paix.

■ Aya Malak

6<sup>e</sup> CONFÉRENCE MONDIALE DES PRÉSIDENTS DE PARLEMENTS 2025

## Boughali propose la création d'une commission parlementaire au niveau de l'ONU

**L**e président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a appelé, jeudi dernier, depuis Genève (Suisse), à ouvrir la voie aux représentants des peuples afin de contribuer de manière active et sérieuse à la prise de décisions mondiales et de les impliquer régulièrement dans les différentes activités et initiatives des Nations unies. Intervenant lors des travaux du Comité préparatoire de la 6<sup>e</sup> Conférence mondiale des présidents de parlements en 2025, Boughali a proposé la création d'une commission parlementaire consultative auprès de l'Organisation des Nations unies (ONU), regroupant des représentants des parlements des Etats membres, a indiqué un communiqué de l'APN. Il a souligné «le rôle central de la diplomatie parlementaire, à travers les parlements nationaux ou l'Union interparlementaire (UIP), dans le soutien aux activités de l'ONU et le renforcement de son action multilatérale, ainsi que ses efforts pour combler le fossé démocratique observé dans les relations internationales». Le président de l'APN s'est dit convaincu qu'«en associant les représentants des peuples dans la prise de décisions mondiales et en tenant compte des opinions et des propositions des parlementaires notamment au sein



Mr. B. Boughali (Algeria)

de l'ONU, cela peut changer le cours du monde entier». Evoquant ce qui a été réalisé lors des précédentes conférences sur l'action parlementaire, Boughali a salué le soutien apporté par l'UIP, notamment aux Parlements à faibles ressources financières et logistiques pour renforcer essentiellement le processus de numérisation, désormais indispensable pour le développement des administrations et leur gestion. A cette occasion, il a passé en revue l'expérience du Parlement algérien, en insistant sur la réalisation du principe d'association des femmes et des jeunes à la vie politique et parlementaire en particulier. Pour ce qui est des efforts d'actualisation de l'arsenal juridique pour faire face aux défis mondiaux, il s'est interrogé sur la capacité des pays et des peuples encore sous occupation, souffrant d'oppression, de racisme, de famine et d'exode à réaliser au moins un des objectifs du développement durable à l'horizon 2030. Boughali a cité l'exemple de «la Palestine où des milliers d'innocents sont morts en quelques mois et du Sahara occidental, estimant qu'ils sont encore loin de réaliser l'objectif 16 relatif à la paix étant toujours sous occupation coloniale, conclut le document.

## UNION INTERPARLEMENTAIRE La présidente salue la contribution de l'Algérie

**L**a présidente de l'Union interparlementaire (UIP), Tulia Ackson, a salué, lors d'une séance de travail tenue hier à Genève (Suisse), avec le président de l'APN, Brahim Boughali, la contribution parlementaire algérienne à l'action de l'Union, indique un communiqué de l'APN. Lors de cette rencontre, les deux parties ont évoqué «les différents défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui», soulignant «l'impératif de conjuguer les efforts pour y faire face». La rencontre a été l'occasion pour la présidente de l'UIP, également présidente du Parlement tanzanien, de «saluer la contribution parlementaire algérienne active au sein de l'Union, notamment à travers le partage de son expérience pionnière dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent», ajoute le communiqué.

L'AMBASSADEUR DE CHINE

## Les relations algéro-chinoises sont fondées sur la confiance

**L**'ambassadeur de la République populaire de Chine à Alger, Li Jian, a affirmé que les relations entre l'Algérie et la Chine «sont historiques et solides», fondées sur «la confiance et le soutien mutuel», avec le rejet par les deux pays de «toute forme d'ingérence étrangère dans les affaires internes des pays». Lors d'une conférence-débat sur la question de «Taïwan», organisée, mercredi dernier, au siège de l'ambassade, Li Jian a déclaré que «les relations algéro-chinoises sont historiques et solides, basées sur la confiance et le soutien mutuel», ajoutant que les deux pays partagent aussi «le principe de non-ingérence des puissances étrangères dans les affaires internes des pays».

L'Algérie et la Chine s'accordent également à «emprunter la voie du développement, conformément aux circonstances nationales de chaque pays» et à «approfondir le partenariat stratégique entre les deux pays», a ajouté l'ambassadeur chinois. «Plus de 183 pays ayant établi des relations avec la Chine adhèrent au principe d'une seule Chine», a-t-il souligné, rappelant le «rôle important» de l'Algérie pour permettre à la Chine de retrouver son siège légitime aux Nations unies en 1971. Pour sa part, le moudjahid, ancien diplomate et président de l'Association internationale des amis de la Révolution algérienne, Nouredine Djoudi, a déclaré que les relations entre

l'Algérie et la Chine «sont profondes et remontent à l'époque de la guerre de libération», soulignant que l'Algérie «n'oubliera pas ses amis qui ont soutenu sa glorieuse Révolution». De son côté, le président du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Chine à l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Hamici, a affirmé que la position du Parlement algérien est «en parfaite harmonie avec les positions de l'Etat, sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sur tous les dossiers et questions internationaux», notant que ces positions découlent «de la Déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 et des convictions du peuple algérien».

Horizons

Quotidien d'information  
édité par la SPA HORIZONS  
au capital social de 160.000.000,00 DA

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE  
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION  
NADIA KERRAZ

HORIZONS  
SUR INTERNET :  
<https://www.horizons.dz>

REDACTION ADMINISTRATION  
20, rue de la Liberté - Alger  
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12  
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville - Tél. : 026 21 28 28 - Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger - Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 - Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 - 020.05.13.77 - E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz  
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél : 023 50 21 12 - IMPRESSION : Centre : S.I.A. - Est : S.I.E. - Ouest : S.I.O. - Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 - DIFFUSION - HORIZONS - Tél : 021 73 59 69 - MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 - EUURL KDP : Constantine : 031 92 92 16 - Tirage de l'édition d'hier : 12000 exemplaires

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

## 33<sup>e</sup> SOMMET ARABE

# Le président Tebboune : «La cause palestinienne a besoin d'une nation arabe forte»

«Au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux,  
Prière et paix sur Son Messenger,  
Votre Majesté, le Roi Hamad bin Issa Al-Khalifa, souverain du Royaume de Bahreïn frère,

Vos Majestés, Vos Altesses, Vos Excellences  
Monsieur le secrétaire général de la Ligue arabe,

Le Sommet arabe se réunit, aujourd'hui, dans un contexte international difficile et une conjoncture régionale de plus en plus complexe. La crise aiguë qui a frappé, de plein fouet, les relations internationales est désormais une réalité dont les répercussions se font ressentir dans les quatre coins du monde. La paralysie des mécanismes d'action internationale multilatérale, en tête desquels notre Organisation onusienne et son organe central, le Conseil de sécurité, n'en est qu'une preuve de plus de la gravité de cette crise aiguë qui hypothèque le présent et l'avenir de la paix, de la sécurité, du développement et de la prospérité dans le monde. Vous n'êtes pas sans savoir que notre région arabe traverse, elle aussi, une conjoncture charnière, chargée de défis et de crises dont la dangerosité et la complexité se traduisent par les menaces existentielles qui guettent nos frères à Gaza et les dangers auxquels fait face la cause palestinienne, visant sa liquidation. Notre cause centrale a, aujourd'hui plus que jamais, besoin d'une nation arabe unie et forte, qui soit à l'avant-garde de ses défenseurs et aux premiers rangs de ceux qui œuvrent pour l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain, comme solution juste, pérenne et définitive au conflit arabo-israélien. Pour ce faire, l'Algérie a œuvré, depuis son adhésion au Conseil de sécurité, par fidélité et avec dévouement, à rehausser la place de la cause palestinienne au rang de cause centrale et de plus ancienne question inscrite à l'agenda de notre Organisation onusienne, mais aussi en tant que plus importante question à placer en tête des priorités de la communauté internationale, et à soutenir en mobilisant tous les efforts néces-

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELMADJID TEBBOUNE, A ADRESSÉ, JEUDI DERNIER À MANAMA, une allocution aux participants à la 33<sup>e</sup> session du Sommet arabe, lue en son nom par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf.**



saires, eu égard à la place qu'elle occupe dans les cœurs de nos peuples. Dans ce contexte et outre les exigences dictées par la conjoncture actuelle en termes d'intensification des pressions pour mettre fin à l'agression israélienne, garantir l'acheminement des aides humanitaires et faire cesser la déportation des Palestiniens, notre ferme conviction en Algérie est que :

- L'après-guerre à Gaza doit être complètement différent et opposé à l'avant-guerre,
- L'après-guerre à Gaza appelle l'unification des rangs, la fédération des énergies et la mobilisation des efforts pour la relance d'un règlement du conflit qui soit sous-tendu par des bases justes, pérennes et définitives, conformément aux instruments internationaux auxquels a adhéré la communauté internationale, dont des références, des garde-fous et

une légalité immuable,

- L'après-guerre à Gaza doit, indéniablement, donner naissance au projet national palestinien, consistant en l'édification d'un Etat palestinien indépendant, souverain, sans restrictions, ni conditions, ni entrave aucune. Dans cette optique, nous accueillons favorablement l'élan grandissant des reconnaissances officielles de l'Etat de Palestine et le soutien accru apporté au projet de son admission en tant qu'Etat membre de plein droit à l'ONU. La décision historique adoptée, il y a quelques jours, par l'Assemblée générale de l'ONU, reflète dans sa teneur et ses objectifs une vérité historique, une vérité éclatante que vient, fort heureusement, de reconnaître la communauté internationale tout entière, à savoir que le fond du conflit palestinien-israélien consiste en le sabotage du projet national

palestinien et que le règlement de ce conflit passe par la concrétisation de ce projet et l'accélération de l'édification de l'Etat de Palestine. Nous ne pouvons que nous prévaloir de cette décision et réitérer notre appel au Conseil de sécurité à l'effet de reconsidérer le dossier d'admission de l'Etat de Palestine, permettre à la communauté internationale de se racheter et saisir cette opportunité pour rendre justice au peuple palestinien et lui permettre de jouir de ses droits.

Vos Majestés, Vos Altesses,  
Vos Excellences,

Si j'évoque avec autant d'abondance la cause palestinienne, il n'en demeure pas moins que nous sommes tout aussi sensibles aux crises multiples et complexes qui frappent nos pays arabes au niveau sécuritaire, politique, économique et social. La situation au Soudan, en Libye et au Yémen, pays frères, et dans le reste des pays arabes, privés de paix et de sécurité, en appelle, elle aussi, à un rôle arabe majeur qui puisse éteindre le feu de la discorde entre les enfants d'un même pays et les prémunir contre les menaces et les dangers qui les guettent, du fait des interventions étrangères exacerbées, et de plus en plus féroces. L'efficacité de l'action arabe commune et son efficacité en cette conjoncture particulière et les grands défis qu'elle véhicule, impose de placer le dossier de réforme de la Ligue arabe en tête des priorités, une réforme dont l'urgence est de plus en plus pressante, d'autant que les motifs sont désormais connus de tous :

- La réforme s'impose, tout d'abord, pour rattraper nos efforts manqués face aux défis de l'heure,

- La réforme s'impose, en second lieu, pour unifier nos rangs et les renforcer davantage en faveur de la défense de nos intérêts communs et de nos causes centrales,

- La réforme s'impose, enfin, pour réhabiliter l'action arabe commune, recouvrer la quiétude du monde arabe et lui permettre de reconquérir sa position en tant qu'acteur influent sur la scène internationale.

Que la paix et les Bénédiction d'Allah soient sur vous».

## DÉCLARATION FINALE Appel à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Gaza

La Ligue des Etats arabes a appelé, jeudi dernier, à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Gaza, soumise depuis le 7 octobre 2023 à une sauvage agression sioniste, selon la déclaration finale adoptée à l'issue de la 33<sup>e</sup> session de son sommet à Manama (Bahreïn). La «Déclaration de Bahreïn», adoptée par les 22 membres de la Ligue arabe, exige l'arrêt immédiat du génocide que commet l'entité sioniste dans la bande de Gaza et qui a fait 35.272 martyrs palestiniens, en plus de 79.205 blessés. Le document condamne, en outre, «vigoureusement» les entraves imposées par l'entité sioniste «aux efforts pour la concrétisation d'un cessez-le-feu dans la bande de Gaza et son escalade militaire continue à travers l'extension de son agression vers la ville palestinienne de Rafah, en dépit des mises en garde internationales concernant les conséquences humanitaires catastrophiques» de cette agression. Les membres de la Ligue des Etats arabes ont mis l'accent sur «la nécessité de stopper l'agression contre la bande de Gaza, du retrait des forces de l'occupation (...) de toutes les parties de l'enclave (et) la levée du siège qui leur est imposé».

## COMMENTAIRE

# CONDAMNÉS À S'UNIR

Par Amirouche Lebbal

Une nation arabe unie et forte, en mesure de recouvrer son rang d'acteur influent sur la scène internationale, et, par implication, garante de la paix et de la quiétude des peuples dans les 22 pays qui la constituent. C'est l'un des objectifs saillants de la proposition de réforme de la Ligue arabe soumise par l'Algérie à la 33<sup>e</sup> session du Sommet arabe qui s'est tenu au Bahreïn. Dans l'allocution adressée aux participants au Sommet et lue en son nom par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, le président de la République place en effet le dossier de réforme de la Ligue arabe comme priorité des plus pressantes, eu égard aux défis pressants qui se dressent face à la nation arabe et l'environnement crisogène qui l'entoure consécutivement à la faillite de l'actuel ordre mondial avec des instances internationales qui n'arrivent plus à garantir la paix et la sécurité dans le monde. Face à cet immobilisme de fait qui dénote les

limites des mécanismes onusiens et à plus forte raison de son Conseil de sécurité à œuvrer pour la paix, dans le strict respect de la légalité internationale et de la charte des Nations unies, la nation arabe est condamnée à réussir sa mue et se donner les moyens de défendre, en rang serré, ses intérêts et ses causes justes. Loin d'être un discours logorrhéique, le message de l'Algérie rappelle, en premier lieu, que la nation arabe a suffisamment de leviers et un édifiant potentiel pour sortir de l'ornière sclérosante face à un monde où le rapport de force l'emporte souvent sur la force du droit international. Membre non permanent du Conseil de sécurité, l'Algérie saisit pleinement l'enjeu qui en découle, elle qui cumule bataille sur bataille face aux grands de ce monde pour que la guerre génocidaire contre la bande de Gaza cesse, et aussi pour que la Palestine puisse jouir de son rang de membre à part entière à l'ONU. Certes, l'engagement de l'Algérie pour cette cause centrale du monde arabe et des nations libres de par le monde a fait avancer les choses et a bousculé les paradigmes préconçus, il n'en demeure pas moins que l'avenir de la Palestine est tributaire d'une forte action

commune. Une action proactive et agissante pour que «l'après-guerre à Gaza doit être complètement différent et opposé à l'avant-guerre... L'après-guerre à Gaza doit, indéniablement, donner naissance au projet national palestinien, consistant en l'édification d'un Etat palestinien indépendant, souverain, sans restrictions, ni conditions, ni entrave aucune», pour reprendre les propos contenus dans le message du président de la République adressé aux participants au Sommet arabe à Manama. Donner de la consistance à l'action arabe passe inéluctablement par la réforme de la Ligue arabe, car dans la conjoncture mondiale actuelle, il ne suffit plus d'avoir une voix audible, mais des mécanismes efficaces, capables d'inverser les rapports et peser sur l'échiquier international afin que le multilatéralisme puisse véritablement prendre corps dans un monde aspirant à la paix. La réforme de la Ligue arabe n'est sans doute pas une fin en soi, mais le début d'un processus que l'ensemble des peuples appartenant au monde arabe nourrissent d'espoir. Un espoir légitime dès lors que leur destin est commun et que leurs causes en sont également.

■ A. L.

## ATTAF S'ENTRETIENT À MANAMA AVEC LE CHEF DU GOUVERNEMENT LIBANAIS Promouvoir les relations économiques

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a eu, jeudi dernier, des entretiens bilatéraux avec le chef du gouvernement libanais chargé de gérer les affaires courantes, Najib Mikati, en marge de sa participation en qualité de représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux travaux du Sommet arabe à Manama, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de ces entretiens, les deux parties ont évoqué plusieurs dossiers relatifs aux relations de coopération économique entre l'Algérie et le Liban, ainsi que les voies et moyens de leur promotion à de plus vastes perspectives à même de répondre aux aspirations des deux peuples frères, a conclu le communiqué.

3<sup>e</sup> FORUM AFRIQUE-PORTUGAL

## La participation algérienne très attendue

**LE PRÉSIDENT DU FORUM DES OPÉRATEURS POUR LA GARANTIE DE L'ÉMERGENCE ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE (FOGEGA), Amadou Diagne, a affirmé jeudi dernier à Alger que les mesures prises par l'Algérie pour encourager les investissements étrangers méritent d'être connus.**



«L'Algérie offre aux investisseurs étrangers beaucoup d'avantages, qui, au demeurant, restent méconnus. Je pense qu'on doit communiquer encore sur ces avantages pour aller vers une nouvelle collaboration», a-t-il souligné en marge d'une rencontre avec le président par intérim de la Confédération des industriels et producteurs algériens (Cipa), Djamel-Eddine Rezzag Habla, et ce en prévision de la tenue de la 3<sup>e</sup> édition du Forum Afrique-Portugal, prévu le 13 juin à Porto. Une rencontre économique initiée par le Forum des opérateurs pour la garantie de l'émergence économique en Afrique (Fogeca) en coordination avec l'Association des entreprises portugaises (AEP) et à laquelle participera la Cipa.

Diagne relève que le marché algérien offre des opportunités d'investissement fort intéressantes. «La participation des opérateurs algériens est très attendue par le Fogeca, au Forum Afrique-Portugal, aux côtés du Sénégal, du Mali, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie et du Togo. Et la disponibilité exprimée aujourd'hui par la Cipa annonce une forte présence des opérateurs algériens», estime-t-il. Outre cette organisation patronale, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) est prête, affirme-t-il, à prendre part à cet événement. «Le Forum Afrique-Portugal tend à promouvoir davantage le partenariat entre les deux parties par des projets d'investissement communs. Ce sera l'occasion de débattre des opportunités qui s'offrent de

part et d'autre», explique-t-il. De même qu'il sera question de rencontres B to B, qui, à ses yeux, constituent «un moment fort pour créer de nouveaux partenariats». Par ailleurs, Amadou Diagne est revenu sur les secteurs à explorer en Algérie, relevant que les investisseurs africains s'intéressent à tous les domaines.

Il fait remarquer, à cette occasion, que la carte foncière de l'investisseur mise en place par l'Algérie est très importante et constitue une innovation. «Le Fogeca, dont la vocation est la promotion de l'économie en Afrique, est venu en Algérie dans le but de rencontrer des instances publiques et privées et cela au vu du rôle important que joue le secteur privé en Algérie et son ouverture, ces dernières années, sur l'Afrique», poursuit-il, ajoutant que le forum vise également à nouer un partenariat avec la Cipa, qui a participé à la 16<sup>e</sup> rencontre du Fogeca tenue en novembre 2023 à Dakar (Sénégal). Dans ce sillage, l'intervenant estime que le patronat algérien est très actif. «C'est à partir de ce constat que nous mettons l'accent sur une joint-venture avec la Cipa pour inciter les

opérateurs africains, qui sont peu présents en Algérie, à venir y investir», soutient-il. Par ailleurs, il a souligné l'importance des mesures fiscales adaptées aux différentes régions du pays que l'Algérie propose pour propulser l'investissement et l'attractivité du climat des affaires, rappelant les efforts du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour le développement en Afrique ainsi que son intérêt pour tout ce qui concerne l'avenir du continent. De son côté, le président par intérim de la Cipa a mis en exergue les perspectives de développement de la coopération interafricaine.

«Nous avons discuté avec le président du Fogeca des possibilités d'investissement en Afrique autour d'objectifs communs», a souligné Habla. Et au-delà de l'exportation, souligne-t-il, «nous envisageons d'aller vers l'industrie et le transfert de notre savoir-faire à nos frères africains dans les domaines du bâtiment, de l'industrie et des services». C'est pour cette raison que nous allons participer au forum Afrique-Portugal», annonce-t-il.

■ A. Mehdid

## FORUM INTERNATIONAL SUR LA STRATÉGIE EUROPÉENNE EN MÉDITERRANÉE

## Arkab expose la politique énergétique de son secteur



Les activités de la 3<sup>e</sup> édition du Forum international «Vers le sud : la stratégie européenne pour une nouvelle saison géopolitique, économique et socioculturelle en Méditerranée», ont débuté, hier à Sorrente (Italie), avec la participation du ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a indiqué un communiqué du ministère. Arkab prend part aux travaux du Forum et à une séance sous le thème «Une nouvelle vision énergétique du sud». Le ministre est accompagné d'une délégation composée des PDG de Sonatrach et de Sonelgaz, et de cadres du ministère, et ce, à l'invitation de l'établissement «The European House-Ambrosetti», sous la présidence de Valerio De Molli. Ce Forum vise à créer un espace d'échange et de concertation sur les perspectives de la croissance dans le sud de l'Italie et les pays de la Méditerranée, et à asseoir une plateforme entre les secteurs public et privé aux niveaux national et international, regroupant les meilleurs acteurs privés et institutionnels et les représentants du monde académique et de la recherche dans la région de la Méditerranée, dans une initiative de Think Tank. Les travaux de cette édition porteront principalement sur la situation géopolitique et ses répercussions socioéconomiques, la sécurité alimentaire, et la nouvelle vision énergétique au sud, en Méditerranée et en Italie. Organisé par l'établissement «The European House-Ambrosetti», le Forum a été ouvert sous la présidence de Valerio De Molli, et sous le parrainage du Gouvernement italien. Cette édition a vu la participation de plusieurs ministres, à l'instar du ministre des Affaires européennes, de l'Italie du Sud, de la Politique de cohésion, et du Plan national pour la reprise et la résilience, Raffaele Fitto, du ministre de la Protection civile et des Politiques marines, Nello Musumeci, outre des présidents de sociétés italiennes et étrangères, de politiciens, d'économistes et d'intellectuels, notamment de la région de la Méditerranée.

## RECHERCHE SCIENTIFIQUE

## Le président du CNRST reçoit l'ambassadeur du Qatar à Alger



Le président du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST), Mohamed Tahar Abadlia, a reçu, jeudi dernier, l'ambassadeur de l'Etat du Qatar à Alger, Abdelaziz Ali Al-Naama, avec lequel il a abordé la question de coopération bilatérale en matière de recherche scientifique et d'innovation technologique, indique un communiqué du CNRST.

Les deux parties ont évoqué la nécessité de bâtir un partenariat, à travers «l'aménagement d'un cadre de coopération entre le CNRST en Algérie et son homologue qatari, à travers l'échange d'expertises et de délégations des deux pays, dans l'objectif de réaliser un développement durable au profit des deux peuples», lit-on dans le communiqué. A ce propos, Abadlia a souligné «le rôle efficace et constructif joué par le CNRST, à travers les missions constitutionnelles qui lui sont assignées», estimant que «le champ

de coopération internationale avec les Conseils homologues dans les autres pays devra contribuer à asseoir des bases solides pour cette instance de consultation».

De son côté, l'ambassadeur de l'Etat du Qatar s'est félicité des «relations ancrées aux plus hauts niveaux», ajoutant que les relations algéro-qataries sont «sincères et solides et se sont concrétisées par des partenariats multiples, des accords et prochainement, par la formation de la grande commission mixte», tout en soulignant la nécessité de son appui. Selon le diplomate qatari, la recherche scientifique et technologique «est un facteur fondamental pour le progrès des Etats et les conditions sont réunies en vue de la construction et de la concrétisation de cette coopération à l'avenir, d'autant que la concordance des vues contribue à la création des opportunités et de la coopération», a conclu le communiqué.

## ÉLECTRICITÉ

## La possibilité d'interconnexion entre l'Algérie et l'Italie examinée

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a examiné, hier à Sorrente (Italie), avec le directeur exécutif de la compagnie italienne Edison, Nicolas Monti, les perspectives de coopération bilatérale, et ce en marge de la 3<sup>e</sup> édition du Forum international «Vers le sud : la stratégie européenne pour une nouvelle saison géopolitique, économique et socioculturelle en Méditerranée».

Les deux parties ont passé en revue, lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence du PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, et de cadres du ministère, l'état des relations de coopération et de partenariat entre les groupes Sonatrach et Edison et les perspectives de coopération et d'investissement dans des projets structurels dans le domaine de l'énergie en Algérie, notamment dans le domaine de «l'exportation de gaz naturel vers l'Italie et l'étude de la possibilité de l'interconnexion électrique entre l'Algérie et l'Italie, d'autant plus que l'Algérie dispose de grandes capacités en énergies



renouvelables», lit-on dans un communiqué du ministère. Les deux parties ont également discuté du projet du corridor sud pour l'exportation d'hydrogène, selon la même source qui a ajouté que les deux parties se sont félicitées de «la confiance et l'entente» qui caractérisent la relation entre Sonatrach et Edison, ainsi qu'avec les autres entreprises énergétiques italiennes.

Elles ont également examiné les efforts de coopération dans le cadre du «Plan Mattei» en vue de renforcer les relations de coopération avec les pays africains, en les aidant à

développer leurs ressources naturelles, notamment dans les domaines de l'énergie et des infrastructures, ainsi que la diversification des chaînes d'approvisionnement pour garantir la sécurité énergétique et réaliser un développement économique durable dans différents autres domaines tels que l'agriculture, la santé, l'hydraulique, la formation, la recherche et le développement. Arkab et Monti ont également abordé d'autres aspects de la coopération, tels que l'échange d'expertises et le transfert de technologies, selon le communiqué.

## ÉNERGIE

### Faciliter la cohabitation entre les projets agricoles et les activités liées aux hydrocarbures



Le ministre de l'Énergie et des mines, Mohamed Arkab, a affirmé, jeudi dernier à Alger, que son département œuvrait à faciliter et à développer l'activité agricole dans le grand Sud en le raccordant à l'énergie et en procurant les engrais. Dans son allocution prononcée lors d'une journée d'études organisée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, portant sur la carte des potentialités rurales au niveau des wilayas du Sud, Arkab a précisé qu'un cadre de travail avait été défini pour faciliter la coopération entre les secteurs de l'Énergie et de l'Agriculture, permettant l'exploitation des hydrocarbures et des terres agricoles sur les mêmes superficies, après la mise en place d'une commission technique conjointe pour faciliter «la cohabitation» entre les projets agricoles stratégiques et les activités liées aux hydrocarbures. Cette commission comprend des représentants du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, de l'Industrie et des Mines, de Sonatrach et de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), ajoute le ministre. Arkab a expliqué que la mission de cette commission consistait en «l'identification et la mise en œuvre de solutions de coopération pour assurer l'opération d'une façon harmonieuse», faisant référence, dans ce contexte, au projet de pôle agricole spécialisé dans la culture de la betterave sucrière dans la wilaya d'El Menia. D'un autre côté, Arkab a affirmé que les ressources nécessaires ont été procurées par Sonelgaz pour garantir le raccordement des exploitations agricoles à l'électricité dans le but de connecter 100.000 exploitations, où 57.000 exploitations ont été raccordées jusqu'à présent. Un autre programme a été tracé pour raccorder 10.466 autres fermes avant la fin de 2024, selon le ministre, pour atteindre ainsi un taux de raccordement de 70% du nombre total des fermes concernées dans trois wilayas du Sud du pays, avec 3.300 raccordement dans chaque wilaya, à savoir Adrar, El Oued et Timimoun. Le secteur œuvre à fournir l'énergie pour pomper l'eau souterraine dans les régions du Sud, ainsi que pour fournir les données géologiques des résultats des opérations de fourrage, qui ont découvert les eaux souterraines lors des campagnes de prospection du pétrole et du gaz, a-t-il ajouté. Sonatrach s'est également lancée dans la production d'engrais, seule ou en partenariat, avec une capacité de production atteignant actuellement 3,76 millions de tonnes/an d'ammoniac et 3,45 millions de tonnes/an d'urée, auxquels s'ajoute une capacité totale de production atteignant 980.000 tonnes de différents types d'engrais, selon le ministre.

## DÉVELOPPEMENT DES CULTURES STRATÉGIQUES DANS LE SUD

# Élaboration d'une carte minutieuse des potentialités

**LE MINISTRE de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a affirmé, jeudi dernier à Alger, que la mise en place d'une carte minutieuse des potentialités nationales, en vue de la réalisation de projets d'investissement dans le domaine agricole dans les wilayas du Sud, permettra d'activer le plan national de développement des cultures stratégiques.**



Dans son allocution d'ouverture d'une journée d'étude organisée par le ministère, autour de «La carte des potentialités agricoles au niveau des wilayas du Sud», au siège du ministère de l'Énergie et des Mines, le ministre a indiqué que la mise en place d'une carte minutieuse des potentialités nationales indispensables à la réalisation des projets d'investissement dans le secteur agricole dans les wilayas du Sud, en coordination avec tous les acteurs, «permettra de déterminer les besoins spécifiques en termes de sol, d'eau, d'énergie, d'infrastructures et de communications», à savoir des facteurs principaux, à même d'activer le plan national de développement des cultures stratégiques.

Pour ce faire, ajoute le ministre, la question requiert la conjugaison des efforts de tout un chacun, au double plan central et local, en vue de contribuer à l'accélération de la cadence de réalisation de plusieurs programmes, à l'instar du raccordement des exploitations agricoles à l'électricité, la facilitation des procédures de forage des puits et de mise en

valeur des eaux non-conventionnelles. Outre le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, la rencontre s'est déroulée en présence du ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre des Finances, Laâziz Faïd, du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, de la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fazia Dahleb, du représentant du ministère de la Défense nationale, de 6 walis, des PDG d'entreprises publiques et de nombre de cadres sous tutelle.

Afin d'identifier les grands périmètres pour accueillir les projets d'investissement intégrés nécessitant un accompagnement de tous les secteurs concernés pour les concrétiser sur le terrain dans les meilleurs délais, il a été procédé, lors d'une séance de travail à huis clos, à la présentation et à l'examen des études techniques et cartographiques réalisées par les différents services compétents sur les capacités réelles en termes d'eau et de sol

disponibles dans les wilayas du sud. A cette occasion, Cherfa a évoqué les objectifs les plus importants liés au renforcement de la sécurité alimentaire et à la production des besoins alimentaires de large consommation, tels que les céréales, les légumes secs, les oléagineux, le lait et le sucre, en concrétisation des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a insisté sur la nécessité d'aller vers une mise en valeur durable des terres dans le Sud pour développer les cultures industrielles.

### MOBILISATION DES RESSOURCES HYDRIQUES

Dans le même contexte, le ministre a rappelé que le secteur agricole connaît un intérêt de la part des opérateurs économiques algériens et étrangers pour investir dans le Sud, notamment après l'entrée en vigueur de mesures incitatives pour les investisseurs, à l'instar du couloir vert pour les projets dépassant 10.000 hectares. Intervenant à cette occasion, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a mis en exergue le rôle de ses ser-

vices en matière d'accompagnement du secteur agricole dans la mise en œuvre du programme stratégique, et ce à travers la mobilisation des ressources hydriques.

Le développement des surfaces agricoles dépendra de la disponibilité des ressources en eau, a ajouté Derbal. Dans ce sillage, il a affirmé que son secteur accordera toutes les facilitations relatives à l'obtention des autorisations de forage de puits. Et d'ajouter que ses services œuvraient à la mise au point d'une cartographie des ressources du pays en eaux souterraines, en vue d'une meilleure exploitation permettant ainsi la réalisation de la sécurité alimentaire et la relance de l'économie nationale. De son côté, l'Agence nationale des ressources en eau, relevant du secteur de l'Hydraulique, accompagne les opérations d'octroi de permis de forage des puits étant le seul garant des ressources phréatiques et responsable de la définition des modalités et des méthodes d'exploitation de cette ressource vitale de manière durable.

## Des financements de 19 milliards de DA depuis 2023

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a annoncé, jeudi dernier à Alger, que 86 projets agricoles, dans les régions du Sud du pays, avaient bénéficié, depuis 2023, de financements de l'ordre de 19 milliards de dinars auprès de banques publiques, dont la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR). Dans une allocution prononcée lors d'une journée d'étude organisée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural sur «la carte des potentialités agricoles dans les wilayas du Sud», le ministre a précisé que ce financement englobe 3,4 Mds DA au titre du financement de l'investissement, 7,2 Mds DA au titre du financement de l'exploitation, ainsi que 669 millions DA au titre du financement islamique. Faïd a fait état de l'inscription,



en 2023, de plusieurs opérations d'investissement au profit des wilayas d'El Oued, de Timimoun et de Tamanrasset, concernant,

notamment, l'ouverture de pistes agricoles et la création de points d'eau, avec un montant total de l'ordre de 677 millions DA. Concernant l'irrigation agricole, le même responsable a précisé que les ressources en eau nécessaires à l'irrigation des périmètres agricoles avaient été garanties dans les wilayas du Sud, à travers un programme en cours, d'une enveloppe de 3,33 Mds DA, soulignant que ces wilayas ont bénéficié d'un nouveau programme de l'ordre de 9,8 Mds DA au titre de la loi de finances de 2024. Par ailleurs, le ministre a indiqué que près de 172 Mds DA avaient été consacrés au programme d'appui au développement des filières de production agricoles d'importance stratégique au titre des exercices 2023 et 2024.

## CNMA

# Bientôt une couverture des risques liés aux calamités

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) s'apprête à lancer un produit couvrant les risques liés aux calamités agricoles dues aux changements climatiques, notamment la sécheresse et les inondations, des risques jusque-là non assurés, a affirmé le directeur général de l'assureur public Cherif Benhabib. «Le dispositif d'assurance calamités agricoles sera normalement lancé prochainement», a indiqué Benhabib à l'APS, précisant que ce dispositif interviendra dans un contexte marqué par les effets des changements climatiques qui provoquent «chaque année des pertes faramineuses aux agriculteurs en raison des incendies et de la sécheresse notamment». «Avec tous les changements climatiques et leurs conséquences, nous devons anticiper des solutions pour

sécuriser les investissements et le revenu de l'agriculteur, et, aussi, servir de garantie pour le monde agricole et rural qui doit obéir à un dispositif un peu particulier», a souligné le responsable. Il a rappelé, dans ce contexte, que la compagnie publique s'est déjà engagée dans une démarche consistant à contribuer à promouvoir la micro-assurance via son pack assurance confiance «Taamine El Thika» qui met à la disposition des ménages ruraux à faibles revenus un seul produit couvrant un ensemble de risques. Il s'agit d'une offre destinée aux petits éleveurs et agriculteurs contre les risques liés à leur vie sociale tant dans le milieu professionnel que domestique (décès, invalidité, retraite et responsabilité civile), détaille Benhabib.



## APN : QUESTIONS ORALES AUX MINISTRES IMPORTATION DE VIANDES

# L'opération se poursuivra jusqu'au Ramadhan 2025

**LE MINISTRE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS, TAYEB ZITOUNI, a affirmé jeudi dernier que les importations des viandes vont se poursuivre jusqu'au mois de ramadhan 2025 pour préserver le cheptel, répondre aux besoins du marché et stabiliser les prix.**



Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'APN, Zitouni a rappelé que 26.300 tonnes de viandes rouges et 10.000 autres de viandes blanches ont été importées. «Si nous sommes arrivés à stabiliser le marché, au mois de ramadhan notamment, en assurant une disponibilité des produits de large consommation en dépit des turbulences géopolitiques ayant entraîné une flambée des prix dans le monde et des répercussions du soutien de l'Algérie aux causes justes, palestinienne notamment, c'est bien grâce à l'approche participative du chef de l'État et à la prise de mesures proactives», soutient-il, relevant que la même approche sera adoptée pour les prochaines années.

Interpellé sur les importations, il a indiqué que la lutte contre les fausses déclarations en douanes et le transfert illégal de devises vers l'étranger se poursuivra. «Nous avons réduit le nombre d'importateurs de 43.000 à 11.000. Les enquêtes se poursuivent et la liste des importateurs sera encore assainie», rapporte-t-

il, soulignant qu'un schéma directeur de numérisation du secteur est en cours de réalisation. Interpellé sur les climatiseurs, le ministre a expliqué que les besoins en ces équipements sont de 1,2 million/an et que la production nationale assure 1,5 million/an. «Nous avons entamé des rencontres de consultation avec les producteurs afin de créer un

réseau de distribution et de situer le prix final des climatiseurs, de même que nous envisageons de plafonner les coûts de certains produits importés, outre la banane», conclut-il.

### LES TEXTES D'APPLICATION DES ZONES FRANCHES EN PRÉPARATION

Concernant la stratégie relative aux projets de zones franches au niveau de nos frontières,

Zitouni a rappelé que ces aires vont être créées pour booster les échanges économiques et commerciaux avec notamment la Tunisie, le Niger, la Mauritanie et le Mali. Il a souligné que les zones franches dans le monde représentent 30% des échanges commerciaux et 80 millions d'offres d'emploi. «Les zones franches lancées par notre pays vont contribuer à mieux organiser et à soutenir la coopération et édifier des partenariats économiques et commerciaux constructifs avec les pays voisins.

Cela, dans le but d'aboutir à une intégration africaine sur le continent noir», assure-t-il. Pour le ministre, il s'agit d'insuffler une nouvelle dynamique au niveau de nos frontières tout en renforçant nos exportations vers le Mali, le Niger, la Mauritanie et la Tunisie ainsi que vers l'Afrique de l'Ouest. «C'est un choix stratégique pour notre pays qui est une porte économique et géostratégique», signale-t-il, soutenant que la route directe entre Tindouf et Zouerate (Mauritanie) aura un impact important aux niveaux local et national, régional et international, notamment en termes d'exportations à destination de l'Afrique de l'Ouest. Dans cette optique, il a fait savoir que les décrets exécutifs sont prêts pour la création de zones franches à El-oued, In Guezam et à Bordj Badji Mokhtar tout en annonçant la mise en place d'une autre à caractère commercial et industriel au niveau du port de Djen Djen (Jijel) avec une extension possible jusqu'à la zone industrielle de Bellara. Du côté des frontières avec la Tunisie, des zones franches seront lancées à El Tarf ainsi qu'à Tébéssa.

■ Farida Belkhir

## ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS

### Répondre aux besoins exprimés

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a affirmé, jeudi dernier que son département est déterminé à poursuivre ses efforts et répondre aux besoins exprimés dans ce secteur.



«Nous œuvrons afin de créer de nouvelles structures de formation et d'améliorer la qualité de l'enseignement tout en veillant au respect de la rationalisation des dépenses publiques et à la consécration, dans l'enseignement, des valeurs de la citoyenneté», a-t-il souligné lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'APN. En réponse aux questions des députés ayant appelé au renforcement des structures de formation dans les wilayas de Saïda et d'Oum El Bouagui, Merabi souligne que les nouveaux projets obéissent à des dispositifs budgétaires et de planification, notamment, en concertation avec les autorités locales. Les nouvelles structures, détaille-t-il, sont inscrites en fonction des besoins de chaque wilaya, de la cartographie de la formation et des compétences en ressources humaines disponibles. Pour ce qui est du manque d'équipements pédagogiques dans certains établissements, il a signalé qu'un recensement a été effectué dans le cadre du processus de numérisation. «Nous avons recensé 8.400 équipements pédagogiques au niveau national que nous allons redistribuer en fonction des besoins. Des équipements qui ne servent pas dans un centre seront transférés vers les structures où le besoin se fait sentir», a-t-il expliqué, évoquant la numérisation comme une condition sine qua non pour hisser le niveau de la formation et l'adapter aux nouvelles exigences du marché du travail, marqué par l'émergence de nouveaux métiers.

■ F. B.

## MODALITÉS D'EXERCICE DE LA PROFESSION DE PHARMACIEN Vers l'élaboration d'un projet de décret exécutif

Le ministre de la Santé a affirmé, jeudi dernier, à Alger que les textes réglementaires fixant les conditions d'installation, d'ouverture et de transfert d'une officine seront prochainement révisés. S'exprimant lors d'une plénière à l'APN, consacrée aux questions orales, Abdelhak Saïhi a précisé qu'un projet de décret exécutif a été élaboré qui reprend les conditions et modalités d'exercice de la profession de pharmacien et d'assistante en pharmacie, en application des dispositions de l'article 250 de la loi n°18-11 du 2 juillet 2018 relative à la santé. Concernant l'ouverture d'offices de pharmacie et de magasins d'optique médicale dans les régions enclavées, le ministre a souligné que les nouvelles normes qui seront adoptées ne seront pas les mêmes, précisant que «la règle d'une pharmacie pour 5.000 habitants n'est pas raisonnable et peut changer dans la même wilaya». Et de relever que «la pharmacie n'est pas seulement un commerce, mais un service public qui est, de ce fait, soumis aux règles de service du citoyen». Pour le ministre, ce projet mettra fin à «l'injusti-



ce» commise à l'encontre de certains jeunes pharmaciens qui sont au chômage et sans emploi, en raison de cette règle. Concernant l'adoption d'un barème de référence pour les tarifs des prestations médicales, Saïhi a relevé que cela constitue une première étape de la mise en place d'un système contractuel qui garantit au citoyen une prise en charge claire des frais de son traitement par les caisses de sécurité sociale ou les caisses d'aide sociale. Abordant la couverture sanitaire dans les wilayas du Sud, le ministre a souligné que cette région est dotée d'infrastructures modernes qui n'ont rien à envier à celles du Nord avec de meilleures prestations. Et d'affirmer que «les meilleurs hôpitaux pour le traitement du cancer se trouvent dans le Sud», mais certaines «lacunes» ont été enregistrées dans la prise en charge des patients, des lacunes qui seront traitées. A cette occasion, il souligné que la wilaya de Bordj Badji Mokhtar a bénéficié d'un enveloppe de 250 millions de dinars pour l'équipement de l'hôpital de 60 lits.

■ Amokrane H.

## EMPLOI

### De nouvelles procédures pour consacrer la transparence

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a indiqué, jeudi dernier, à Alger, que l'Algérie connaît une dynamique de développement inédite d'où l'importance d'en tirer profit notamment dans le domaine de l'emploi. S'exprimant lors d'une plénière à l'APN consacrée aux questions orales, Fayçal Bentaleb a rappelé les facilitations en vigueur pour booster l'investissement, créer de l'emploi et garantir une croissance soutenue. Evoquant le marché du travail, le ministre a mis en avant l'importance d'offrir plus d'opportunités. Dans ce sillage, il a mis l'accent sur l'importance de la modernisation des procédures afin de consacrer la transparence et l'efficacité dans les prestations de services dans le domaine de l'emploi. Aussi, il a estimé que la numérisation permet de simplifier les opérations relatives aux offres et aux demandes d'emploi, outre la gestion et l'amélioration des mesures d'accompagnement et d'orientation en la matière. Selon lui, la demande en ligne, l'inscription et

l'orientation à distance seront d'un apport considérable pour les demandeurs d'emploi qui n'auront plus besoin à se déplacer ou de passer par des intermédiaires pour ce faire. A cet effet, il a mis en exergue les efforts et les mesures visant à moderniser les instances relevant son secteur, à l'instar de l'Agence nationale de l'emploi (Anem). S'agissant du dispositif d'aide à l'insertion sociale, Bentaleb a fait part de la régularisation de la situation des affiliés à ce dispositif par leur intégration dans des postes d'emploi permanents, en concrétisation «de la politique de l'Etat pour l'appui et la promotion de l'emploi rémunéré». Selon lui, le nombre de bénéficiaires a atteint les 175.737. Le ministre a rappelé les mécanismes adoptés dans le domaine de l'emploi, à l'instar de l'inscription au système El Wassit auprès des services de l'Anem, ainsi que l'orientation, le conseil et l'accompagnement dans la recherche d'un poste d'emploi. Par ailleurs, il a fait savoir que la période de service national est prise



en compte dans la pension de retraite, rappelant à cette occasion les dispositions de la loi n°83-12 du 2 juin 1983 sur la retraite. Il a fait savoir que la décision interministérielle représentée par la fonction publique, le ministère de la Défense nationale, le ministère du Travail et de la Sécurité sociale et le ministère des Finances du 24 août 2023 précise, en son article 10 la catégorie concernée par le calcul de la période de service national, à savoir les salariés qui ont été mis à la retraite à l'âge légal, c'est-à-dire à l'âge de 60 ans, et qui n'ont pas accompli une période de travail effective leur permettant de bénéficier du taux maximum pour la pension prévue par la législation en vigueur.

■ A. H.

**OMAR REKKACHE, DG de l'AAPI «Des entreprises asiatiques souhaitent investir en Algérie»**



De nombreuses grandes entreprises asiatiques souhaitent s'implanter en Algérie et y investir dans divers domaines, a indiqué jeudi dernier, le DG de l'Agence algérienne de la promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache dans une allocution prononcée lors d'une conférence organisée par la Délégation de l'Union européenne en partenariat avec l'AAPI, sous le thème «Explorer les nouvelles opportunités d'investissement et de Nearshoring en Algérie». Ainsi il a indiqué que l'Algérie a amorcé des pourparlers avec sept grands investisseurs asiatiques, notamment dans le domaine métallurgique avec un montant d'investissement de 6 milliards de dollars pour chaque projet. «Pour certains de ces projets, les discussions sont très avancées», a-t-il affirmé, précisant que concernant trois projets, les procédures d'investissement sont finalisées et la signature du certificat d'enregistrement est prévue pour «bientôt». Il a ainsi cité l'accord conclu avec le groupe malaisien «Lion Group qui s'engage pour un montant de 6 milliards de dollars dans l'exploitation de ressources minières, comme l'aluminium et les minerais de fer permettant de générer près de 10.000 emplois. Les discussions sont menées autour de l'assiette foncière à dégaier pour ce projet, a précisé Rekkache. «L'opérateur malaisien a demandé une superficie importante», a-t-il dit, soulignant que les deux parties sont en négociations en vue de trouver un terrain d'entente sur cette question. Dans le même secteur, un investisseur russe a manifesté son intérêt et les négociations vont bon train, selon le même responsable qui précise que «toutes les conditions sont réunies».

■ W. O. H.

## ÉCONOMIE NUMÉRIQUE Signature d'un mémorandum algéro-chinois

Un mémorandum de coopération dans le domaine de la numérisation et de l'économie numérique a été signé, jeudi dernier en République populaire de Chine, entre la Haut commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, et le ministre chinois de l'Industrie et des Technologies de l'information, Jin Zhuanglong, a indiqué un communiqué du Commissariat. «Lors de sa visite en République populaire de Chine, M<sup>me</sup> Benmouloud a eu une rencontre de haut niveau avec le ministre de l'Industrie et des Technologies de l'information chinois, durant laquelle les deux parties ont examiné les voies de coopération dans plusieurs domaines qui s'inscrivent dans le processus de concrétisation de la transformation numérique, outre la formation et le transfert d'expertise». Les travaux de cette visite ont été sanctionnés par la signature d'un mémorandum de coopération dans le domaine de la numérisation et de l'économie numérique, dans le cadre du renforcement des liens de coopération entre l'Algérie et la Chine dans ce domaine vital, en concrétisation des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue chinois, conclut le communiqué.

## PARTENARIAT ALGÉRO-EUROPÉEN DANS L'INVESTISSEMENT DURABLE

# Une ambition partagée

**L'ALGÉRIE COMME L'UNION EUROPÉENNE ASPIRENT À HISSER LEURS ÉCHANGES ÉCONOMIQUES AUSSI BIEN EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT QUE DE COMMERCE, À DES PLUS HAUTS NIVEAUX. Les deux parties sont appelées à redoubler d'effort pour aboutir à cette ambition clairement affichée lors de la conférence organisée jeudi dernier à Alger dans le cadre du projet «Partenariat euro-algérien pour l'investissement durable».**



Photo : Larbi L.

**P**lacée sous le thème «Explorer les nouvelles opportunités d'investissement et de Nearshoring en Algérie», cette rencontre, organisée par la Délégation de l'Union européenne en partenariat avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), s'est déroulée en présence notamment du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, du DG des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouch, du président du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, et de l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, Thomas Eckert. Après avoir discuté et exploré les voies de coopération possibles et débattu notamment du positionnement de l'Algérie dans le nouveau contexte international en matière d'IDE et de perspectives d'intégration économique algéro-européenne et d'expansion vers le continent africain, les participants ont formulé des recommandations à même de contribuer à la concrétisation des objectifs fixés par l'Accord d'association à travers l'intensification des investissements en Algérie dans tous les domaines. Dans ce sillage, Ali Aoun a souligné la détermination de l'Algérie, «qui vit une nouvelle ère économique», à jeter les bases de coopération avec ses partenaires historiques de l'UE.

Il est temps, a-t-il dit, de donner une impulsion aux relations économiques pour qu'elles soient solides et bénéfiques aux deux parties. Le ministre a, dans ce

sens, rappelé que ces relations se sont établies en 2023, à un niveau de 46,5 milliards de dollars dont 70% représentent le secteur commercial. L'Accord d'association a fait de l'UE, depuis plusieurs années, a-t-il ajouté, le premier partenaire commercial de l'Algérie. Mais «en matière d'investissement, la coopération reste faible», a-t-il noté. Toutefois, Aoun se dit optimiste, cela en se référant aux missions économiques déjà réalisées dans le cadre du projet «Partenariat euro-algérien pour l'investissement durable», lancé en 2023 et doté d'une enveloppe de près d'un million d'euros. Des acteurs économiques algériens se sont déplacés en Belgique et au Portugal et devront se rendre au courant de ce mois en Italie à la recherche de partenariats stratégiques dans le cadre du développement durable. Le ministre n'a pas manqué de rappeler que l'Algérie a toujours été «un partenaire fiable et sûr en matière d'approvisionnement en hydrocarbures, notamment de gaz naturel» en fournissant à l'Europe plus de 11% de ses besoins.

Evoquant les perspectives, Aoun a rappelé que le programme de coopération tracé pour la période 2021/2024 porte essentiellement sur la transition énergétique, le changement climatique, la modernisation du domaine des finances publiques, la diversification économique, l'économie numérique et la création d'emploi. Signalant qu'une coopération ne peut être durable qu'en présence d'un environnement sûr et stable, Aoun a présenté les grands axes des réformes économiques engagées.

«La destination Algérie est prometteuse pour les investissements directs étrangers. L'Algérie aspire à devenir le trait d'union entre les continents africain et européen», a-t-il soutenu. Et de rappeler les grands efforts accomplis en matière de réalisation d'infrastructures de base, de zones industrielles outre l'ouverture de bases logistiques dans sud ...

### IDENTIFIÉ DE NOUVELLES VOIES DE COOPÉRATION

Le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a indiqué que sur les 7.000 projets enregistrés depuis 2022, 123 sont liés à des étrangers, parmi lesquels 12 concernent l'Union européenne. «Nous travaillons avec des entreprises européennes, notamment d'Italie et d'Allemagne, pour l'étude des conditions de concrétisation des projets dans le cadre de partenariat», a-t-il.

De son côté, Thomas Eckert a signalé que les ambitions de l'Algérie et de l'UE peuvent se rejoindre. «Du côté algérien, l'objectif principal était d'attirer le maximum d'investissements directs de l'Europe à travers l'accord d'association. Pour les Européens, la zone de libre échange sans obstacle commercial était au centre d'intérêt. Il est attemps de réaliser nos attentes dans les deux domaines : investissement et commerce.

L'un n'exclut pas l'autre», a-t-il insisté. Concernant les IDE en Algérie, l'ambassadeur souligne que des transformations importantes sont observées depuis quelque temps.

«L'environnement des investissements est en train de changer. Notre projet commun vise à faire

une contribution très concrète et opérationnelle.

Nous nous focalisons sur les secteurs avec un fort potentiel d'investissement, en informer les entreprises européennes et optimiser la contribution des acteurs comme l'AAPI et autres». Dans ce sillage, le diplomate a annoncé la tenue, prochaine, de réunions bilatérales afin d'identifier de nouvelles voies de coopération. L'Algérie reste, a-t-il ajouté, «un pays qui attire un grand potentiel pour les investissements.» A cela s'ajoute la formation des jeunes Algériens «qui est un atout positif». Evoquant les relations commerciales, l'ambassadeur a fait observer «qu'il reste plusieurs défis auxquels il est nécessaire de trouver des solutions». La question d'une éventuelle révision de l'Accord d'association n'a pas été évoquée lors de cette rencontre.

De son côté, le président du CREA a indiqué que l'Algérie dispose d'atouts qui en font «une force économique régionale stable, à la faveur de la mutation profonde et globale du système économique», relevant «le passage opéré d'une économie de rente à une économie d'initiative et d'innovation, et de stabilité du système juridique et d'équité entre tous les investisseurs».

Par ailleurs, selon une étude réalisée par un groupe d'experts euro-algérien, l'Algérie est en phase «de consolider son attractivité pour les investissements étrangers». La même étude révèle que parmi les facteurs limitant les investissements européens, la fluidité insuffisante des mouvements de capitaux.

■ Wassila Ould Hamouda

## INDUSTRIE Le ministère dément la fermeture temporaire de l'usine Fiat d'Oran

Le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a démenti, jeudi dernier, à travers un communiqué, l'information publiée sur les réseaux sociaux faisant état de la fermeture temporaire de l'usine Fiat d'Oran en raison de vol de 132 moteurs Fiat, la qualifiant de «rumeur sans fondement». «Il nous a été donné de constater qu'une fausse information a été publiée sur les réseaux sociaux, indiquant que l'usine Fiat d'Oran a été fermée temporairement pour des raisons de vol de 132 moteurs Fiat», a indiqué le ministère dans son communiqué, déplorant aussi le fait que «la photo du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a été associée à cette publication». Le ministère «dément cette information et révèle qu'il s'agit d'une rumeur sans aucun fondement», a-t-il précisé, tout en affirmant que «l'usine poursuit actuellement son activité sans aucun incident signalé», conclut le communiqué.



## AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

# Audiences sur l'offensive à Rafah

**LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE (CIJ) a tenu des audiences, jeudi et vendredi derniers, à la demande de l'Afrique du Sud, qui a notamment saisi la juridiction pour demander à l'entité sioniste le retrait de ses troupes de Rafah.**

**L'**Afrique du Sud a affirmé devant la CIJ que le génocide commis par l'entité sioniste à l'encontre du peuple palestinien «a atteint un niveau horrible». Le pays de Mandela a demandé aux juges d'enjoindre à l'occupant sioniste de cesser son incursion à Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza.

«L'Afrique du Sud avait espéré, lors de notre dernière comparution devant cette cour, mettre un terme à ce processus génocidaire afin de préserver la Palestine et son peuple», a déclaré Vusumuzi Madonsela, le représentant de Pretoria.

Au lieu de cela, le génocide de l'entité sioniste «s'est poursuivi à un rythme soutenu et vient d'atteindre un nouveau et horrible niveau», a-t-il ajouté lors d'audiences à la CIJ demandées par son pays pour faire pression en faveur de mesures provisoires supplémentaires contre l'occupant.

L'Afrique du Sud a affirmé qu'elle était obligée de revenir devant le plus haut tribunal de l'ONU en raison de «l'anéantissement continu du peuple palestinien». L'agression des forces sionistes contre Rafah «est la dernière étape de la destruction de Ghaza et de son peuple palestinien», a déclaré Vaughan Lowe, un avocat de l'Afrique



du Sud. Les avocats de Pretoria, qui appellent les juges à ordonner un cessez-le-feu à Ghaza, ont donné le coup d'envoi de deux jours d'audiences au Palais de la paix, siège de la CIJ.

Dans un arrêt en janvier, la CIJ a ordonné à l'entité sioniste de faire tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir tout acte de génocide et permettre l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza.

Pour l'Afrique du Sud, l'évolution de la situation sur le terrain – notamment l'opération à Rafah – nécessite une nouvelle ordonnance de la CIJ.

«Comme le démontrent des preuves accablantes», la manière même dont l'entité sioniste poursuit ses opérations militaires à Rafah et ailleurs à Ghaza «est en soi génocidaire», a déclaré Pretoria dans sa requête. «Il faut lui ordonner d'arrêter.» Les ordonnances de la CIJ, qui tranche les différends entre Etats, sont juridiquement contraignantes mais elle n'a aucun moyen de les faire respecter.

**APPEL À SE PRONONCER SUR LE FOND DE L'AFFAIRE**  
L'Afrique du Sud demande à la CIJ trois nouvelles mesures d'urgence

en attendant qu'elle se prononce sur le fond de l'affaire, l'accusation selon laquelle l'entité sioniste viole la Convention des Nations unies sur le génocide de 1948.

Premièrement, elle souhaite que la juridiction ordonne à l'entité sioniste de «se retirer et de cesser immédiatement son offensive militaire» à Rafah. L'entité sioniste doit aussi prendre «toutes les mesures efficaces» pour permettre «un accès sans entrave» à Ghaza aux travailleurs humanitaires, ainsi qu'aux journalistes et aux enquêteurs. Enfin, Pretoria demande à

la CIJ de veiller à ce que l'entité sioniste fasse un rapport sur les mesures prises pour respecter les ordonnances. «En tant que principale plaque tournante de l'aide humanitaire à Ghaza, si Rafah tombe, Ghaza aussi tombera», a déclaré l'Afrique du Sud dans sa requête. Pretoria a souligné que la seule manière de mettre en œuvre les décisions de justice existantes était un «cessez-le-feu permanent à Ghaza».

### LA PALESTINE SALUE

La présidence palestinienne a salué la tenue des audiences de la Cour internationale de justice suite de la demande de l'Afrique du Sud de prendre des mesures provisoires supplémentaires pour protéger le peuple palestinien contre le génocide en cours, a rapporté l'agence de presse Wafa.

D'après cette source, la présidence palestinienne a affirmé que ces sessions sont tenues en raison des violations par l'entité sioniste de la loi internationale et des ordres de la Cour, ainsi que le génocide perpétré par cette autorité d'occupation.

En outre, elle a mis en lumière que l'entité sioniste a pris des mesures pour escalader le génocide collectif et arrêter les aides humanitaires, y compris la nourriture, l'eau, le carburant et les médicaments. La présidence palestinienne a, en outre, souligné que cette violation de la loi internationale constitue un danger à l'humanité et au système international.

Elle a poursuivi en disant que, bien que la plus Haute cour du monde ait été convoquée pour discuter du chapitre le plus brutal de la Nakba continue du peuple palestinien, qui a commencé il y a 76 ans, l'entité sioniste continue d'imposer l'oppression, la colonisation, le racisme, le déplacement forcé, le nettoyage ethnique et maintenant le génocide sur le peuple palestinien.

### Déplacement forcé de 700.000 personnes

**L'**ONU a annoncé le déplacement forcé, au cours des dix derniers jours, de plus de 700.000 Palestiniens dans la bande de Ghaza, cible d'une agression génocidaire menée par les forces d'occupation sionistes depuis le 7 octobre 2023. La situation actuelle des Palestiniens, forcés au déplacement, a été rapportée dans un message diffusé sur le compte officiel.

Ainsi, il a été mis en évidence que plus de 600.000 Palestiniens ont été déplacés du sud de Ghaza et plus de 100.000 autres du nord de Ghaza, y compris des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, suite aux attaques des forces sionistes et aux ordres d'évacuation.

«Les forces d'occupation sionistes doivent cesser de mettre en danger les personnes déplacées et, au lieu de cela, elles doivent, si possible, répondre à leurs besoins fondamentaux et faciliter l'entrée et l'acheminement de l'aide humanitaire», précise encore le HCDH-Palestine. Des offensives terrestres avaient été lancées le 7 mai par l'armée d'occupation sioniste à l'est de Rafah, zone où se réfugiaient les Palestiniens déplacés. Depuis le 10 mai, l'armée d'occupation sioniste a élargi ses attaques terrestres dans le nord de Ghaza, et en particulier dans la région de Jabaliya.

### 4 autres journalistes tombent en martyrs

**L**e bureau des médias du gouvernement à Ghaza a annoncé, jeudi dernier, que le bilan des journalistes tombés en martyrs s'est alourdi à 147 depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023. Le bureau a annoncé, dans un communiqué, que «4 journalistes sont tombés en martyrs», dont une femme, ajoutant qu'ils «étaient tombés lors de l'agression génocidaire dans la bande de Ghaza». Le bureau a déclaré que les journalistes sont «Hayel Al-Najjar, rédacteur en chef du réseau de médias Al-Aqsa, Mahmoud Jahjough, photo-journaliste du site Internet du Palestine Post, Moataz Mustafa Al-Ghafri, photojournaliste du site Internet Ard Canaan et de la Société palestinienne des médias, et Amna Mahmoud Hamid, présentatrice d'émissions et rédactrice dans plusieurs médias». Le communiqué ne révèle aucun détail sur les circonstances de leur décès. Les institutions palestiniennes et



internationales ont déjà averti que l'armée d'occupation sioniste ciblait les équipes de presse dans la bande de Ghaza. L'entité sioniste est accusée de génocide devant la Cour internationale de justice, qui a ordonné à l'occupant sioniste de veiller à ce que ses forces ne commettent pas d'actes génocidaires et de prendre des mesures pour garantir l'arrivée de l'aide humanitaire aux civils de Ghaza.

## «Marche européenne» demain à Bruxelles

**D**es associations belges, solidaires de la résistance du peuple palestinien, ont lancé un appel pour une «marche européenne», demain à Bruxelles, afin d'exiger de l'Union européenne (UE) et de ses Etats membres d'imposer des sanctions économiques, diplomatiques et militaires à l'encontre de l'entité sioniste, accusée de génocide et de nettoyage ethnique à Ghaza.

«Rassemblons-nous pour la marche européenne du 19 mai à 13h30 à la Gare du Nord à Bruxelles, pour exiger de l'Europe et de ses Etats membres d'imposer un embargo militaire international complet, et au niveau européen, d'activer l'article numéro 2 relatif au respect des droits humains dans l'accord d'association» qui lie l'UE à l'entité sioniste en vue de «conséquences économiques et diplomatiques» à l'encontre de cette entité, est-il écrit dans cet appel signé par une centaine d'associations belges.

Les signataires de l'appel exigent également de l'UE de «soutenir pleinement les enquêtes en cours de la Cour pénale internationale (CPI)» et d'«encourager son procureur à faire de la poursuite des auteurs de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de crime d'apartheid une priorité absolue». Ils appellent, aussi, l'UE à «soutenir pleinement la procédure contre l'entité sioniste introduite par l'Afrique du Sud devant la Cour internationale de justice (CIJ) afin de stopper le génocide et le nettoyage ethnique du peuple palestinien et pour qu'elle se conforme



pleinement à toutes les mesures conservatoires décidées par la Cour».

Les associations belges exigent, en outre, de l'UE de «mettre fin, conformément au droit international, à toute complicité avec l'apartheid imposé au peuple palestinien en commençant par renforcer leur appui politique et budgétaire au bon fonctionnement» et à «l'actualisation de la base de données de l'ONU relative aux entreprises impliquées dans la colonisation et en interdisant tout commerce avec les colonies (sionistes) en territoire palestinien occupé».

Pour ces associations, ce qui se passe aujourd'hui à Ghaza est la continuation de la Nakba, lorsqu'en 1948, des centaines de milliers de Palestiniens ont été déplacés de force. «C'est la continuation de 76

années de violations du droit international par l'entité sioniste, marquées par le colonialisme et l'apartheid contre l'ensemble du peuple palestinien, l'occupation de leurs terres et 16 années de blocus imposé aux Palestiniens vivant dans la bande de Ghaza», ont-elles relevé dans leur appel.

C'est pourquoi, «la communauté internationale doit agir pour mettre fin à l'injustice qui perdure et, de manière urgente, mettre en œuvre un cessez-le-feu immédiat et permanent et assurer la protection de toutes les populations civiles, la libération de toutes les personnes captives, la levée du siège de Ghaza, et un accès à l'aide internationale pour les Palestiniens de Ghaza actuellement en urgence humanitaire absolue», ont-elle plaidé.

DE TIMGAD À IMEDGHASSEN

RACHID HAMATOU, ARTISTE PHOTOGRAPHE

# Un musée à ciel ouvert

**ON NE PEUT VISITER OU SÉJOURNER À BATNA SANS SE RENDRE SUR LES SITES DE TIMGAD ET AU MAUSOLÉE D'IMEDGHASSEN, situés respectivement à 35 km et 25 km du chef-lieu de la wilaya. Selon le gérant d'une agence de voyages, ignorer les deux lieux, c'est un peu, dit-il, «comme prétendre connaître Le Caire sans avoir vu ses pyramides ou Paris sans l'avoir observée du haut de la Tour Eiffel».**

Timgad, nom d'origine berbère signifiant «le sommet», a été transformé par les Romains en Colonia Marciana Traiana Thamugas. Le site est bien plus qu'une simple ville en ruine que certains comparent à Pompeï. Véritable musée à ciel ouvert, elle reste un témoignage fascinant de la grandeur de l'Empire romain. Dès les premiers pas, on éprouve la sensation d'avoir changé de siècle et de feuilleter un gros livre d'histoire. Le site s'étend au milieu d'une plaine à perte de vue (83 hectares) dont les limites se devinent à l'horizon brumeux. Timgad rappelle ces cités figées dans le temps où le souffle de l'histoire reste puissant et impressionne les vivants. On avance entre de grosses pierres harmonieusement déposées et d'autres recouvertes d'inscriptions latines. On croirait presque voir surgir, d'un moment à l'autre, ses habitants, s'animer ses larges rues perpendiculaires, son forum ou son théâtre recouverts depuis des siècles par un épais linceul.

Là, on s'arrête dans ce qui fut une bibliothèque dont il n'existe de semblable qu'en Turquie, et plus loin, on peut admirer un mercato (marché). Les portes d'entrée de cette cité antique se présentent sous forme de deux entrées distinctes : la porte Lambèse à l'Ouest et la porte Mascula à l'Est. Son caractère architectural unique réside dans la manière dont elle a été construite, avec une profusion d'éléments caractéristiques agencés sur de vastes terrains. Ses rues se déploient dans un réseau parfait d'entrecroisements, tandis que ses larges avenues affichent une horizontalité presque immaculée. Parmi ces voies principales, le Cardo Maximus, s'étendant du Nord au Sud, et le Decumanus Maximus, s'étirant d'Est en Ouest, se croisent au cœur du Forum. Pour protéger

les frontières de l'Empire, les Romains ont érigé des lignes de forts et des remparts. Les villes situées dans les régions frontalières étaient elles-mêmes des citadelles fortifiées, parmi lesquelles Timgad était une colonie de statut militaire notable. Partout où se pose le regard, on ne voit que des colonnes qui se dressent vers le ciel et des pierres qui s'amoncellent, témoins muets d'un passé enseveli comme l'était, avant 1880, l'antique Tamugadi qui, chez les Français, deviendra Timgad.

**FLUX DE VISITEURS**

La ville est située à 1.070 mètres d'altitude et pour y arriver, on longe la ville de Tazoult, ex-Lambèse, où s'élèvent aussi des portes en pierre et des ruines bien conservées. Selon Toufik Abdelkaoui, l'un des cinq guides du site, le flux ininterrompu de visiteurs, surtout durant les week-ends où les enfants de moins de 12 ans accèdent gratuitement sur les lieux, les prive de repos. «En 17 ans de service, je n'ai jamais vu autant de visiteurs. Durant les vacances du printemps dernier, nous avons reçu plus de 7.000 touristes», confie-t-il.

Le site exceptionnel abrite des inscriptions latines découvertes sur la porte Nord et sur l'arc dit de Trajan, des colonnes et pierres sculptées, des mosaïques ornant les murs d'édifices, des thermes, des dalles et toits. Timgad est un exemple impressionnant de planification urbaine romaine. La cité était construite selon un plan orthogonal typique, avec des rues principales se croisant à angle droit, formant des blocs rectangulaires de taille égale. Les bâtiments publics, tels que les thermes, le théâtre, l'amphithéâtre et le forum, situés au centre de la ville, révèlent l'importance de la vie sociale et politique dans la société romaine. Le musée de Timgad, construit en 1930, s'ouvre par un jardin orné de stèles géométriques et funéraires et



une vaste cour en pierre avec des portiques profonds, colonnes et statues en marbre blanc, stèles, sarcophages et caissons.

La porte du musée a un cadre sculpté, celui de la chapelle de Patrice Grégoire avec une inscription de dédicace. Lorsque l'on accède à la grande salle, la première chose à remarquer est le pavement géométrique rectangulaire au sol et de gigantesques mosaïques qui couvrent les murs. Une grande salle est réservée aux mosaïques, dont les plus importantes sont celles représentant le dieu Vénus et le char de Neptune. Des mosaïques de forme florale sont inspirées de

l'art italien et remontent au III<sup>e</sup> siècle. Elle est considérée comme étant la plus ancienne mosaïque découverte en Afrique du Nord. Inscrite depuis 1982 par l'Unesco au patrimoine mondial de l'humanité, Timgad est, explique notre guide, «le modèle parfait d'une ville romaine où rien ne manque», même pas le théâtre où se déroulait le Festival de chants, depuis les années 60 jusqu'à ce qu'un nouvel espace soit construit en dehors du site. On ne peut toutefois que déplorer l'incivisme de quelques visiteurs qui se juchent sur des murs quand ils ne déplacent pas des pierres. Dans l'attente d'une vraie

restauration, le mausolée d'Imedghassen est tout aussi attirant voire impressionnant avec son amoncellement de gigantesques pierres en délicat équilibre. Pas loin de la localité d'El Maâdher, des visiteurs viennent admirer tous les jours un prototype des monuments paléoberbères de type cylindro-ironconique. Constitué d'un corps cylindrique décoré de 60 colonnes doriques, Imedghassen n'a pas livré tous ses secrets. Après deux tentatives de restauration qui n'ont pas, semble-t-il, donné satisfaction, on vit dans l'attente d'une vraie entreprise de sauvegarde.

■ S. B.

# La passion des Aurès

On le reconnaît de loin à son éternel foulard rouge. Toujours attachée à son cou, l'écharpe ne le quitte jamais. Hasard, symbole ou goût pour cette couleur, il conduit une voiture rouge. Rachid Hamatou est né le 5 avril 1960 à Tahemant (El Maâdher), la ville des cigognes qui nichent sur beaucoup de toits de cette localité distante d'une trentaine de kilomètres de Batna. L'homme est un fervent défenseur du patrimoine et de la culture de sa région qu'il a sillonnée de bout en bout, depuis son jeune âge, pour faire connaître la richesse et la beauté de son patrimoine matériel et immatériel. Comment s'en étonner quand la région de Benboualid tire son nom d'Awres, un coloris entre le gris et le bleu qui teint les collines et les montagnes.

Sa première exposition de photographies date de 1980, et, depuis, il peut rester des heures et des heures à parler de chaque grotte, des lieux de mémoire historiques, des jeux d'antan et des hommes et femmes comme Anna Greki, Kateb Yacine ou Yamina Mechakra qui se sont inspirés de la terre et de ses légendes. L'artisanat, l'histoire de la Numidie et de la guerre de Libération nationale, le patrimoine architectural, l'art culinaire, la couture, le tatouage, la poterie et les chants folkloriques n'ont pas de secrets pour lui. Il en parle avec les intonations de celui qui feuillette un précieux album de famille. Dans un contexte qui voit la production artisanale périlcliter, il préfère garder espoir.

Selon lui, «le tapis de Babar et la poterie de M'choumeche font toujours partie du quotidien des familles, et des jeunes arrivent à relancer l'activité». Reporter-photographe dans de nombreux journaux privés et auteur, Hamatou n'a pas besoin, parfois, d'ajouter une légende à ses photos. «J'écris avec la photo», nous a-t-il confié lors d'une rencontre au pied du mausolée d'Imedghassen dont il se plaît à souligner qu'il exprime le génie des autochtones. Il se désole que la restauration ait été mal menée. Le premier livre de Hamatou est «Raconte-moi les Aurès», coédité par les Editions Guerfi et le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA). Il compte 200 photographies. Il s'agit d'un véritable voyage enchanteur dans l'univers des métiers en voie de disparition avec des haltes où il capte l'esprit des ancêtres et l'ingéniosité des humbles. Vieux ustensiles et outils, tapis traditionnels, les clichés font tantôt découvrir, tantôt émouvoir. «Ce n'est pas l'œuvre d'une année. Il s'agit



d'un parcours de 20 années où je raconte le patrimoine et les traditions des Aurès», rappelle celui qui agrémenté sa discussion de souvenirs de rencontres, de lectures...

Le beau livre de Nacéra Belloula «Aurès, pays des Chaouïas», édité chez Rafar en collaboration avec le ministère de la Culture et des Arts, est illustré par les photographies de Hamatou. Dans le livre «L'Algérie est l'un des plus beaux pays du monde», l'auteur a collaboré à l'écriture d'une dizaine de pages sur les Aurès. «L'Aurès, El Awrass, n'est pas juste de magnifiques paysages aussi surprenants les uns que les autres par leur diversité, couleur ou texture. Il représente, par sa constitution physique, la particularité de ses habitants, sa géographie et son histoire, l'une des régions les plus spécifiques de l'Afrique du Nord», lit-on dans «Aurès, pays des Chaouïas». Faire un livre sur l'Aurès, terre natale,

terre ancestrale, nourricière, farouche, généreuse est un défi au regard de son imposante géographie, son histoire, ses diversités, ses régions, ses traditions, ses légendes et sa population.

Le «chasseur d'images», comme il se qualifie souvent, recommande de visiter le mausolée d'Imedghassen, les balcons du Ghoufi, Timgad, le refuge de La Kahina, Tabrega et Tiflimes, ces silos collectifs dont il subsiste désormais peu. Hamatou, qui exerce occasionnellement le métier de guide pour des agences, est un militant de la culture au sens large. Dans son village, une bibliothèque ouverte près d'un abribus fut brûlée. Il ne s'est pas pour autant découragé. Il a, avec des copains, décidé de trouver de nouveaux livres pour entretenir comme toujours l'espoir et la mémoire.

■ S. B.

CHAFIK BOUHRARA, DIRECTEUR DU MUSÉE ET SITES DE TIMGAD, ZANA, IMEDGHASSEN ET TOBNA

## «La sauvegarde est la priorité des pouvoirs publics»

Entretien réalisé par Samira B.

Dans cet entretien, Chafik Bouhrara évoque la valeur des vestiges archéologiques, joyaux des Aurès, devenus, au fil du temps, une destination très appréciée par les touristes nationaux et étrangers. Par ailleurs, l'archéologue met ici en garde contre les menaces multiples (incendies, séismes, inondations...) auxquelles ces sites sont exposés. Et qui risquent de compromettre leur conservation.

**Pouvez-vous nous résumer l'histoire de la région des Aurès ?**

Il faut dire avant tout qu'elle est un musée à ciel ouvert où les traces de l'homme, depuis l'âge de pierre jusqu'à notre ère, sont visibles. L'histoire et les vestiges de notre région continuent d'attirer beaucoup de chercheurs, anthropologues nationaux et étrangers. Cela témoigne de la grandeur et de la splendeur de l'Algérie et de l'Afrique du Nord.

Ainsi, Timgad, qui a une superficie de 83 hectares, est considérée comme l'un des plus grands sites archéologiques au monde. En raison de son importance historique et de sa remarquable préservation, Timgad, inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 1982, demeure un témoignage saisissant de la grandeur et de l'influence de l'empire romain dans la région et au-delà.

**Le thème de la gestion des risques lors des crises et catastrophes naturelles a été retenu pour le Mois du patrimoine. Quels sont les principales menaces et les défis pour sa protection ?**

Permettez-moi d'abord de rappeler que nous avons élaboré un programme riche, à savoir des journées d'étude, des conven-

tions avec les départements d'archéologie des universités algériennes des sorties et visites guidées au profit des étudiants et élèves. S'agissant des menaces, il y a, outre les incendies, les séismes de grande magnitude et les inondations. En période hivernale, le gel-dégel impacte négativement la pierre et peut provoquer des fissurations. En somme, les changements climatiques constatés depuis de nombreuses décennies représentent une réelle menace sur les vestiges archéologiques. Ce sont des modifications qui peuvent avoir des répercussions importantes sur la stabilité et la conservation des bâtiments historiques, sur l'intégrité des vestiges archéologiques qui, de ce fait, risquent de se détériorer davantage.

**Avons-nous des moyens suffisants pour parer à ces menaces ?**

Absolument. C'est même devenu une priorité de l'Etat. Depuis quelques années, nous avons assuré la formation, en collaboration avec les Universités Hadj-Lakhdar Batna 1 et Ferhat-Abbas de Sétif, d'étudiants en archéologie qui ont été initiés aux techniques de la photogrammétrie et scanner 3D des monuments. En cas de catastrophe majeure, nous avons au moins une copie originelle des monuments qui peut nous aider à leur restauration. Nous avons aussi fait appel à un groupe d'experts de l'Université d'Alger qui sont chargés de mener des études approfondies sur les grandes menaces afin de les éviter.

**Nos experts sont-ils assez expérimentés pour étudier toutes ces problématiques ?**

Nous avons des experts et laboratoires de renommée internationale, à l'instar du Laboratoire d'architecture méditerranéenne (LAM) de l'Université de Sétif qui dispose d'un matériel de haute qualité qui nous a facilité l'opération de numérisation. Par ailleurs, conscients de l'importance de cette richesse, les pouvoirs publics consacrent



Nous avons constaté un retour en force des touristes algériens et étrangers dont le nombre est passé de 60.000 en 2022 à plus de 100.000 en 2023.

D'ailleurs, à cause du manque de guides, nous pensons intégrer de nouvelles technologies pour faciliter sur le site le déplacement des touristes. Je citerais, à titre d'exemple, l'application Atlas Go qui peut servir de guide touristique.

Avec pour slogan «To discover Thamugadi with us», elle est disponible dans plusieurs langues. L'application a été développée par un groupe de jeunes ingénieurs et informaticiens de la start-up Atlas Algérie. Avec la mobilisation de tout le monde, la wilaya de Batna et toute la région des Aurès peuvent devenir une véritable destination touristique nationale et mondiale. Toutefois, l'amélioration de la qualité des services et l'ouverture de nouvelles structures hôtelières sont nécessaires pour attirer encore davantage de touristes.

**Le ministère de la Culture et des Arts a autorisé aux chercheurs, enseignants universitaires et centres de recherche spécialisés d'effectuer des fouilles scientifiques approfondies au niveau des sites archéologiques. Avez-vous reçu des demandes dans ce sens ?**

En effet, le ministre de la Culture et des Arts, M<sup>me</sup> Souraya Mouloudji, a donné une autorisation au profit du chercheur Belkacem Chellal de l'Université Batna 1, département d'histoire et d'archéologie. Les travaux de recherche seront effectués au niveau du site archéologique de Diana Veteranorum dans la commune de Zana El Beïda.

**Le mot de la fin...**

J'appelle les visiteurs à veiller sur la préservation de ce patrimoine inestimable. A cet effet, ils doivent éviter tout comportement et acte qui peuvent porter atteinte à des trésors qu'on doit conserver et léguer aux futures générations.

■ S. B.

LA LOI 98-04 EN DÉBAT

## L'indispensable révision

Lors d'une rencontre sur la protection juridique des biens culturels qui s'est déroulée, la semaine dernière, à l'Université Hadj-Lakhdar de Batna, les participants ont évoqué la nécessité de faire face aux phénomènes de pillage et de contrebande dont font, de plus en plus, l'objet les pièces archéologiques notamment à l'est du pays où les sites sont nombreux et les frontières proches. La journée d'étude organisée par le Laboratoire du dialogue des civilisations et de la mondialisation de la Faculté des sciences humaines, a vu la participation de professeurs et d'étudiants de l'Université Alger 2. En vertu d'une convention, ces derniers séjourneront pour un stage d'une dizaine de jours dans divers sites.

Des professeurs se sont succédé à la tribune pour présenter des conférences portant sur divers aspects dont le recours aux nouvelles technologies pour la connaissance et la sauvegarde des sites. Tous ont relevé, par ailleurs, que la loi 98-04 est dépassée et nombre de ses dispositions relatives, entre autres, à l'attribution d'autorisations de fouilles, aux peines pour détérioration de biens culturels, et à la surveillance des sites doivent être amendées. A cet effet, une commission est déjà installée au ministère de la Culture et des Arts. Le professeur Annane Slim a rappelé, en détail, l'arsenal législatif, essentiellement la loi 04-98 du 15 juin 1998 portant protection des biens culturels qui prévoit des peines d'emprisonnement et des amendes contre ceux qui, de différentes manières, attentent au patrimoine culturel. Les pouvoirs publics semblent avoir pris conscience de la valeur de ce dernier. Ainsi, la Gendarmerie nationale a formé des brigades spécialisées dans la protection du patrimoine culturel dans sept wilayas dont Tamanaasset et Béchar. La première brigade, dont les éléments ont bénéficié d'une formation spécialisée, a été instal-



lée en 2019 à Batna. Le représentant de ce corps de sécurité présent dans toutes les communes a annoncé, lors de son intervention, qu'en 2023, les gendarmes ont effectué 280 missions sur le terrain. «Durant la même année, a-t-il poursuivi, six personnes ont été placées sous mandat de dépôt pour dégradation du patrimoine, et 46 ont été appréhendées puis relâchées».

Selon lui, les formes d'atteinte au patrimoine sont variées. Cela va du dépôt d'ordures ou des constructions illicites dans les sites classés, à la non-déclaration de pièces exhumées. En conclusion, il a révélé que douze et trois pièces archéologiques ont été récupérées respectivement en 2022 et 2023. Il y a lieu de souligner que la présence, lors de la rencontre, de responsables d'APC, d'associations et de citoyens aurait pu apporter davantage d'éclairage sur la question dans une wilaya où l'on recense 19 sites classés sur la liste nationale des biens culturels. Selon les statistiques de 2016 émanant de la Direction de la culture, pas moins de 558 sites n'étaient pas encore répertoriés.

■ S. B.

PROTECTION ET VALORISATION

## Recours aux nouvelles technologies

L'innovation prend une place de plus en plus importante, voire prépondérante, en matière de préservation et de valorisation du patrimoine culturel. La numérisation dans la nouvelle approche permet ainsi de conserver de manière durable et accessible des archives, des documents et des objets précieux. En parallèle, les progrès technologiques offrent de nouvelles possibilités pour explorer et interagir avec ce patrimoine, créant dès lors des expériences enrichissantes pour les visiteurs et contribuant à sa sauvegarde pour les générations futures. Le Dr Imène Benmakhlouf, responsable d'incubateur à l'Université Hadj-Lakhdar Batna 1 et membre de la Commission du suivi des rénovations universitaires, souligne l'importance de la numérisation et de l'innovation dans cette démarche de préservation. L'incubateur dont elle est responsable a pour mission de former et d'accompagner les étudiants de toutes les disciplines qui existent à l'université. Dans ce contexte, des étudiants du département d'Histoire et d'archéologie de la Faculté des sciences humaines ont proposé, en 2023, des solutions innovantes, avec plus de 59 projets en sciences humaines, principalement axés sur la numérisation et la création de plateformes pour promouvoir et protéger le patrimoine. Parmi ces projets, trois ont bénéficié d'un accompagnement, dont celui de la start-up Atlas Go, qui a déjà lancé une application visant à faciliter les déplacements des touristes à l'intérieur de la cité de Timgad. Cette appli-

cation fournit des informations historiques sur les lieux, répertorie les restaurants, les hôtels et les points de vente de produits d'artisanat. Notre interlocuteur fait savoir, par ailleurs, que le Dr Saâdia Benberkane encadre actuellement six étudiants qui travaillent sur le développement d'un appareil qui fonctionne par géolocalisation. Ce dispositif, qui fournit l'historique de chaque endroit où le visiteur marque une halte, sera disponible dans différentes langues : arabe, français, anglais, italien, allemand et russe. Un second groupe d'étudiants travaille sur un projet de musée virtuel qui s'inspire d'expériences réussies à l'international. L'incubateur s'engage à mettre à leur disposition les ressources nécessaires pour développer les prototypes, le protéger et les accompagner dans leur commercialisation. L'universitaire souligne au passage l'importance de la coopération entre l'université, les secteurs du tourisme, de la culture et les investisseurs pour garantir le succès de ces initiatives. Face aux risques majeurs qui menacent le patrimoine, la numérisation apparaît dès lors comme une nécessité. Avec la concrétisation de ces projets, la wilaya de Batna et la région des Aurès pourraient devenir de véritables destinations touristiques. La responsable tient enfin à rappeler que plusieurs sessions ont été organisées, en collaboration avec le musée de Timgad, pour former des formateurs dans ce domaine.

■ S. B.



## COUP D'ENVOI DU 13<sup>E</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

# Rythmes et mélodies

**LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES ARTS, SORAYA MOULOUJJI, A DONNÉ JEUDI DERNIER, À L'OPÉRA BOUALEM-BESSAIH À ALGER, LE COUP D'ENVOI DU 13<sup>E</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE. A cette occasion, la ministre évoque un «rendez-vous qui fait de notre pays une capitale de la musique universelle où se rencontrent les plus grands noms de la musique symphonique»**



Ph : Larbi L.

«Le choix de cette date du 16 mai, qui coïncide avec la Journée mondiale du vivre ensemble en paix, proposée par l'Algérie et approuvée par l'assemblée générale des Nations unies, traduit la volonté de l'Algérie à semer la paix entre les peuples de sorte à lutter contre les conflits, les guerres et l'atteinte à la souveraineté des Etats», explique-t-elle.

Et d'ajouter « Nous appelons tous les artistes du monde à soutenir le peuple palestinien et condamner l'agression criminelle sioniste ». Pour finir, Mouloudji a souhaité la bienvenue à tous les invités de cette édition spécialement à la Chine «avec laquelle nous partageons depuis des décennies des relations culturelles exceptionnelles», conclue-t-elle. De son côté, le commissaire du festival, Abdelkader Bouazara affirme que «ce festival est le fruit d'une longue

sensibilisation de notre public à la musique universelle et l'insertion». «Il s'agit d'un carrefour des cultures, une occasion pour notre public de découvrir les plus grands orchestres internationaux, issus de 14 pays, à travers un voyage lyrique riches en mélodies et en émotions». C'est un orchestre, composé de 50 musiciens de l'orchestre de l'Opéra Boualem-Bessaih, et 45 de l'orchestre symphonique chinois, Suzhou, qui a ouvert le bal.

Dirigé alternativement par les maestros Lotfi Saïdi et Chen Xieyang, la formation a interprété une succession d'œuvres du répertoire classique mondial. «La force du destin», de Giuseppe Verdi est le premier morceau dirigé par Lotfi Saïdi. Chen Xieyang, prend le relais pour mener l'orchestre dans une interprétation d'une farandole de la symphonie l'Arlésienne de Georges Bizet. L'orchestre est ensuite accompagné par la chorale polyphonique d'Alger diri-

gée par Zohir Mazari, pour interpréter des œuvres telles que Carmina Burana et Danses polovtsiennes. Le concert a été agrémenté par les prestations de la Soprano chinoise Wen Muya et le ténor Tong Zhang qui ont interprété «O mio babbino caro» de Puccini. La jeune soprano Dina Sirine Khari a également interprété Vissi d'Arté de Puccini, sous la direction de Saïdi.

La chanteuse Asma Alla a, pour sa part, enchanté le public avec le titre «Ana indi boudoukia» de Mohamed Abdewahab, en hommage au peuple palestinien. C'est en apothéose que l'artiste Abbas Righi, accompagné d'un orchestre traditionnel et de l'orchestre symphonique, a magistralement réussi une fusion parfaite entre musique maoulouf et musique symphonie, en interprétant des titres comme «Oua man bi sahmi al achfar», «Touhabini» et «Achiq mamhoun».

■ Hakim Metref

### DYNAMISATION DU SECTEUR DU LIVRE

## Mouloudji rappelle les efforts continus de l'État

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a donné, mercredi dernier, à Djelfa, le coup d'envoi officiel des festivités du Salon national du livre organisé par son département dans cette wilaya à travers l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag).

En marge de l'ouverture de cette manifestation, la ministre a précisé que ces festivités marqueront le lancement d'une série de salons nationaux qui seront organisés à travers l'ensemble des wilayas du pays durant la période allant du 15 mai à la fin de l'année en cours. Ces salons concerneront, dans un premier temps, six wilayas de différentes régions du pays. «Nous avons élaboré notre approche culturelle d'urgence qui met l'accent sur le livre en tant que matière

vitale et stratégique (...) Nous avons également activé des mécanismes qui étaient restés gelés, tels que le calcul de la redevance sur la reproduction linéaire», a déclaré Mouloudji. La ministre a mis en exergue les efforts continus de son secteur pour dynamiser le marché du livre, élargir le lectorat et diffuser la connaissance, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

M<sup>me</sup> Mouloudji a ajouté que dans le cadre des efforts de son département ministériel, un forum du livre a été créé, à travers lequel des centaines de rencontres importantes ont été organisées dans les bibliothèques et les espaces de lecture publics dans les différentes wilayas du pays. De même,



le concours de lecture a été encouragé à travers des compétitions organisées au niveau des établissements sous tu-

telles. «La ministre a indiqué que ces manifestations, auxquelles prennent part des maisons d'édition de diffé-

rentes wilayas du pays, avec la participation d'écrivains de Djelfa et d'ailleurs, prévoient un riche programme avec l'organisation de nombreuses activités culturelles et intellectuelles telles que des conférences, des colloques et des ateliers de lecture dédiés aux enfants.

Elle a, par ailleurs, souligné que le choix de Djelfa «n'est pas fortuit» précisant qu'il vient en application des engagements envers cette wilaya qui compte des créateurs et des élites qui ont honoré l'Algérie dans de nombreuses manifestations arabes et internationales.

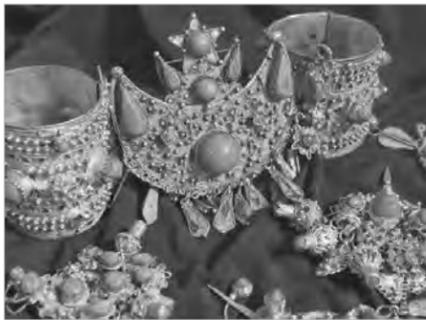
A ce titre, la wilaya a déjà organisé en février dernier le Forum international du roman et aujourd'hui, un Salon national du livre.

### CRÉATION FÉMININE

## Le bijou en argent, symbole de pureté

«Les bijoux en argent algériens et leurs symboliques» est le thème de la conférence tenue, jeudi dernier, au Palais de culture Moufidi-Zakaria à Alger, à l'occasion de la 9<sup>e</sup> édition du Festival culturel national de la création féminine. La conférence a été animée par D' Aïcha Hanafi, archéologue période musulman, maître de conférences et professeur à l'Institut d'archéologie, Université Alger 2. L'archéologue a évoqué l'importance des bijoux en argent chez la femme qui est le symbole de la clarté, la pureté et la sérénité. Elle a expliqué que «l'argent est considéré comme l'un des métaux les plus blancs, avec une densité estimée à 10,5 qui fond à une température de 962°. Il ne s'utilise pas seul. On y ajoute un pourcentage de cuivre pour changer légèrement sa couleur et gagner en résistance». L'archéologue a choisi Beni Yenni, Commune de la wilaya de Tizi Ouzou, parmi les centres de production de bijoux en argent en Algérie comme exemple. Elle a précisé que les bijoux en argent de Beni Yenni sont mélangés avec du corail et de l'émail, contrairement aux autres qui utilisent uniquement de l'argent. Elle a souligné que «chez les Kabyles l'argent avait une symbolique qui représentait la femme de la campagne par la pureté et son innocence». Selon elle, le bijou de Beni Yenni n'est pas un moyen d'orner le corps de la femme, mais des messages que la femme kabyle transmet à son entourage sans parole. Lorsque qu'elle porte «AlAssaba» sur son front c'est pour montrer à tout le monde qu'elle est mariée. Quand les jeunes filles ou les célibataires portaient «Alskhab», un sautoir fabriqué avec des branches de clous de girofle, de l'argent et du corail, c'est pour dire qu'elles sont prêtes pour le mariage. Les femmes mariées pouvaient le porter, mais seulement en présence de leur mari, car ce collier attire le regard des hommes. Lorsque la femme portait «Alkhalhal» un bracelet du pied c'était pour annoncer son mariage. «Chaque modèle, chaque motif et chaque couleur avait une signification», a-t-elle fait savoir.

■ Kenza Hamai



### THÉÂTRE

## La générale de «Ed'Diplomassizewed'ha» présentée au TNA

La pièce «Ed'Diplomassizewed'ha», adaptation du texte d'Anton Tchekhov par Khaled Ounougui, a été présentée en avant-première jeudi dernier au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) à Alger. Cette production du Théâtre régional de Djelfa a été jouée dans le cadre de la représentation de l'Algérie au Festival «Melikhovskaya Vesna» (Printemps à Melikhovskaya) en Russie.

Mettant en scène Kamel Benlahrech, Khaled Ounougui, Mohamed Ouamar et Kamel Djel-faoui, la pièce explore les thèmes de la peur, de la perte et de l'espoir à travers l'histoire d'Aristakh, un homme tourmenté par ses angoisses. La pièce se déroule en deux endroits distincts, suivant Aristakh alors qu'il vit deux événements consécutifs qui le confrontent à ses peurs les plus profondes. La pièce met en lumière les profondeurs de l'âme humaine face à l'inévitable. Le protagoniste, hanté par ses démons intérieurs, se retrouve confronté à la mort de la femme d'un écrivain, un événement qui le pousse à remettre en question



ses propres certitudes. Dans la première scène, Aristakh se retrouve dans une calèche avec un cocher, alors que la nuit tombe. L'obscurité et la solitude l'envahissent, et il commence à imaginer des dangers inexistantes.

Sa peur grandit, le poussant à exagérer les menaces et à se disputer avec le cocher. Khaled Ounougui, à travers sa mise en scène, utilise habilement l'espace scénique pour créer deux univers distincts, reflétant les états psychologiques d'Aristakh. La calèche, symbole de la peur et de l'incertitude, contraste avec l'at-

mosphère intimiste de la maison de l'écrivain, où se joue le drame de la perte. La deuxième scène se déroule chez un écrivain, où Aristakh est chargé de lui annoncer le décès de sa femme. La situation est délicate, car l'écrivain aimait profondément sa femme.

Aristakh tente de lui annoncer la nouvelle avec tact, mais ses efforts sont vains. L'écrivain, accablé par le chagrin, refuse d'accepter la réalité. Au-delà de l'intrigue, «Ed'Diplomassizewed'ha» délivre un message universel sur la condition humaine.

■ Walid Souahi

## Mots fléchés

Heurts successifs	Dense	Ville de Chaldée	Pomme	Vitesse résiduelle d'un navire
Instrument de géomètre	Mort	Serpentine	Poison marin	Voyelles
I ▶	↓	↓	↓	↓
Ancienne monnaie espagnole			Passé récent	
Sonnerie de cloches			Fleur blanche	
I ▶			↓	Ivres
Voiles de navire				↓
Fleuve russe				Surveillant d'une station de ski
I ▶	Domicilié		Vêtement féminin	↓
	Lits de repos		Rivaliser avec	
Fleuve européen	↓		Gaine	↓
Lettre			Sodium	
I ▶		Compagnon de Marx		
		Lac américain		
Salut romain	↓	Voyelle double		Copulative
Perdu		Moi		Nœud
I ▶		↓	Sable mouvant	↓
			Note	
Difficiles problèmes			↓	
Poser solidement				
I ▶				Métal
				→

## Grille muette

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

### HORIZONTALEMENT

- I- Impétueuses.
- II- Mécanique très délicate.
- III- Préposition. Lettres de Russie. Pouffé.
- IV- Partisans du chaos.
- V- A la mode. Majoration de l'assurance d'un automobiliste.
- VI- Démonstratif. Précède la matière. Article.
- VII- Saisons. Chef éthiopien.
- VIII- Outils à mâchoires. Organisation terroriste.
- IX- Mot d'enfant. Emanations de gaz putride.
- X- Retrancher une quantité d'une autre.

### VERTICALEMENT

- 1- Maîtres de Carthage.
- 2- Matière colorante rouge. Principe d'ordre chinois.
- 3- Tour. Epouse de Jacob.
- 4- Propositions qui n'admettent pas de contestation.
- 5- Lettres de Lyon. Note. Sortie d'une scène de théâtre
- 6- Coléoptères.
- Initiales princières.
- 7- Centaure. Risqua.
- 8- Eléments de matière. Lettres de Tasmanie. Jeu de cartes
- 9- Ile d'Europe. Rayon puissant
- 10- Tremblements de terre. Réfléchi.

## Sudoku

				7				2
	3	6		2	1	4		
			9	5	6		3	
			2	3			5	
7						9		
	8	4				2		
8		2	3				6	
5						3	4	7
	1		6	5				

### Règle du jeu

Le sudoku est une grille de 9 cases sur 9, divisée elle-même en 9 blocs de 3 cases sur 3. Le but du jeu est de la remplir entièrement avec une série de chiffres allant de 1 à 9 de sorte que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3X3 doivent contenir toute la série des chiffres allant de 1 à 9.

## Mots codés

19	18	1	6	3	8	21	15	8	3
V	U	L							
21	8	21	15	8	3		8	15	22
4	21	10	3		7	15	3	4	3
C									
15	6	3	8	9	3	22		15	8
1	15	22		3	6		18	6	15
1	18		21	6	9	8	3		6
21	10	3		21	15		1	18	3
6		10	21	4	3	8	3	8	
9	21	18	7	3		16		3	9
3	8	3		22	18	15	22	22	3

### Règle du jeu

Dans la grille ci-contre, les lettres ont été remplacées par des chiffres. Un même chiffre représentant toujours la même lettre, reconstituez les mots au fur et à mesure que certaines lettres apparaissent dans la grille. Pour commencer le jeu, trouvez le mot dont les premières lettres sont déjà indiquées dans la grille.

## SOLUTIONS DU JOUR... SOLUTIONS DU JOUR...

### Mots Fléchés

Horizontaux	1. Heurts successifs	2. Instrument de géomètre	3. Ancienne monnaie espagnole	4. Sonnerie de cloches	5. Voiles de navire	6. Fleuve russe	7. Lettre	8. Salut romain	9. Perdu	10. Difficiles problèmes	11. Poser solidement
Verticaux	1. Densité	2. Mort	3. Ville de Chaldée	4. Serpentine	5. Pomme	6. Poison marin	7. Voyelles	8. Passé récent	9. Fleur blanche	10. Ivres	11. Surveillant d'une station de ski

### Sudoku

1	5	8	4	7	3	6	9	2
9	3	6	8	2	1	4	7	5
2	4	7	9	5	6	1	3	8
6	9	1	2	3	8	7	5	4
7	2	5	6	1	4	9	8	3
3	8	4	5	9	7	2	1	6
8	7	2	3	4	9	5	6	1
5	6	9	1	8	2	3	4	7
4	1	3	7	6	5	8	2	9

### Mots codés

V	U	L							
A	R	A							
C	A	M							
I	N	E							
L	I	S							
L	U								
A	M								
N									
T	A								
E	R								

### Grille muette

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	P	E	T	U	L	A	N	T	E
II	H	O	R	L	O	G	E	R	I
III	E	S	T		R	S		R	I
IV	N	I	H	I	L	I	S	T	E
V	I	N		M	A	L	U	S	
VI	C	E	L	A	E	S		L	E
VII	I	E	T	E	S		R	A	S
VIII	E	T	A	U	X		O	A	S
IX	N	A		M	I	A	S	M	E
X	S	S	O	U	S		T	R	A

# LES COURSES À CAROUBIER



**LE CHEVAL DU JOUR**  
8-Orgaid

**LE COUP SUR PLACÉ**  
6-Kirta

**LE JOKER DE CHARME**  
11-Firas

**LE QUINTÉ SPÉCULATIF**  
6-8-10-1-X

LE PRONOSTIC  
VÉRITÉ

6-Kirta / 8-Orgaid / 1-Fateh d'Hem / 10-Houlm d'Hem / 12-Ghafla / 13- Ghazi d'Hem / 4-Mylan  
En H. S : 6-8-1-10-X

# TIARET

HORIZONS • Vendredi 17 - Samedi 18 Mai 2024



## À chances égales

L'hippodrome Abdelmajid-Aouchiche du Caroubier organise ce samedi une épreuve à caractère de bonne composition qui mettra aux prises quinze chevaux de 4 ans et plus pur-sang arabes, bien de chez nous, car ils sont nés et élevés en Algérie, de valeur sensiblement égale, ce qui nous renseigne sur la valeur des coursiers en présence qui reste assez équilibrée de par leurs gains, il faut en convenir et cela en rapport avec la condition du jour. On relèvera, à l'exception de la femelle alezan de 4 ans, Hala, qui après avoir réalisé une excellente 5<sup>e</sup> place sur la même distance du jour n'a pas confirmé par la suite et risque de connaître le même sort cette fois encore, car elle aura le désavantage des chevaux qui viennent de la battre. Les autres coursiers engagés totalisent des gains assez intéressants du top weight Fateh d'Hem, qui vient de terminer en tête des battus à Zemmouri sur 1.400 mètres alors qu'il restait sur une belle victoire à Tiaret sur la distance de 1.600 mètres. Au numéro 15, le poulain de 4 ans, Gem Sam du chevronné ex crack jockey C. Aïda, qui malgré sa dernière déconvenue où il a terminé 8<sup>e</sup> sur 1.500 mètres alors qu'il restait sur une longue série de bons résultats, misera sur une éventuelle défaillante des favoris du jour pour venir se racheter sur une distance qui n'est pas pour lui déplaire, ainsi que beaucoup d'autres qui ont réalisé d'excellentes prestations durant leurs dernières sorties. C'est dire si nous sommes confrontés à un véritable casse tête chinois où il faudra faire preuve de perspicacité afin de pouvoir confectionner des lignes de jeu fiables qui puissent mener vers la combinaison gagnante, qui risque d'être royale, car la tendance en ce meeting de printemps est aux gros rapports P.M.U et aux cagnottes récurrentes. Et si l'on prend en considération les paramètres techniques de cette épreuve, les combinaisons élargies seront, à mon humble avis, la meilleure alternative à ce genre d'aléas, même si cette course assez complexe nécessite une analyse poussée afin de décortiquer les chances de chaque concurrent en présence en tenant compte de la forme, de l'aptitude au parcours, mais surtout de l'efficacité du jockey qui reste là l'un des arguments les plus déterminants. Ajoutées à cela la transhumance des chevaux du jour qui sillonnent les divers hippodromes de la société des courses et du pari mutuel. Il faut reconnaître que tous les scénarios restent de mise quant à l'issue finale de ce prix Fadjr qui servira de support au pari tiercé, quarté et quinté. Pour ma part, j'accorderai les faveurs du pronostic au pensionnaire de l'efficace écurie du grand driver de Zemmouri, A. Benayad, le mâle alezan de 6 ans, Kirta, qui vient de laisser une bonne impression lors de ses dernières sorties et qu'il ne faut pas perdre de vue qu'il sera piloté par le très en forme jockey A. Attallah, qui ne monte qu'à bon escient qui est là un argument de taille pour le retenir parmi les priorités car il affrontera un lot largement à sa portée. Pour rappel, ce 3 en 1 s'adresse aux chevaux de 4 ans et plus, pur-sang arabes nés et élevés en Algérie, n'ayant pas totalisé la somme de 401.000 DA depuis le 01.10.2023 à ce jour. Surcharge de 1 kg par tranche de 80.000 DA reçus en gains et places depuis la même date d'effet de la condition.

■ Y. S.

### SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES ET DU PARI MUTUEL

SAMEDI 18 MAI 2024		15h30		PRIX : FADJR PUR SANG ARABE N.E.E			
TIERCÉ-QUARTÉ-QUINTÉ		350.000 DA ● 1.400 MÈTRES					
PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS	NOTRE AVIS
F. Metidji	01	Fateh d'Hem	W. Djellaoui	57	05	H. Fatmi	A reprendre
Y. Tedjani	02	Chalhani	H. Raâche	57	14	Propriétaire	Méfiance
I. Chenihi	03	Benhidar al Hocein	F. Chaâbi	57	07	Propriétaire	Pourquoi pas
Y. Delaldja	04	Mylan	O. Chebbah	57	02	Propriétaire	Tient la forme
I. Chenihi	05	Ezzaim	F. Ammar	57	03	Propriétaire	Difficile
A. Benayad	06	Kirta	A. Atallah	57	08	Propriétaire	Base
B. Naidja Sahraoui	07	Holm Dilmi	A. Hamidi	57	10	Propriétaire	Possible
C. Missaoui	08	Orgaid	A. Kouaouci	56	09	Propriétaire	Sur sa lancée
A. Lamici	09	Nagor	T. Ali Ouar	56	11	Propriétaire	Pas évident
A. Bensalah	10	Houlm d'Hem (o)	A. Chaâbi	55	15	M. Bendjellali	En bon rang
A. Saâdoun	11	Firas (o)	C. Attallah	55	01	Propriétaire	Le joker
D. Hamani	12	Ghafla	D. Boubakri	55	13	S. Rouane	A racheter
M. Metidji	13	Ghazi d'Hem	J.M. Asli	54.5	04	K. Asli	Des moyens
A. Hamiane	14	Hala	A. Tiar	54	06	Propriétaire	Barrée
Haras De Lahbil	15	Gem Sam	J.A. Aïda	52.5	12	C. Aïda	Spéculatif

(o) : Cheval portant une œillère

MEILLEURES CHANCES

#### PREMIÈRES CHANCES

6-Kirta  
12-Ghafla  
10-Houlm d'Hem  
1-Fateh d'Hem  
8-Orgaid  
3- Benhidar al Hocein  
13- Ghazi d'Hem

#### SECONDES CHANCES

4-Mylan  
7-Holm Dilmi  
11-Firas  
2- Chalhani

#### OUTSIDERS

15- Gem Sam  
5-Ezzaim

#### ABANDONNÉS

9-Nagor  
14- Hala

### QUINTESCOPE



**1-Fateh d'Hem** : Ce pensionnaire de la grande écurie F. Metidji de Tiaret vient de terminer 6<sup>e</sup> sur le même parcours du jour à Zemmouri, reconduit après coup il fera le déplacement de Tiaret avec de sérieux arguments à faire valoir.  
**2-Chalhani** : Ce pensionnaire de l'efficace écurie Y. Tedjani, vient de réaliser de bons essais au cours de ses dernières sorties, véritable globe-trotter il mérite d'être retenu pour un éventuel accessit eu égard à sa forme présente.  
**3-Benhidar al Hocein** : Ce transfuge d'El Eulma rompu à ce genre d'épreuve reste sur une excellente 4<sup>e</sup> place sur 1.600 mètres à Barika. Repris par l'expérimenté jockey F. Chaâbi, il faudra compter avec lui au sprint final.  
**4-Mylan** : Ce mâle alezan de 6 ans qui reste sur de très bonnes performances et qui retrouve l'excellent jockey O. Chebbah qui le connaît parfaitement, devra faire l'objet de la plus grande attention à l'heure des choix, car la distance du jour est dans ses cordes.  
**5-Ezzaim** : Ce transfuge d'El Eulma, qui a essuyé un cuisant échec le 21 avril dernier sur 1.600 mètres reste encore difficile à retenir, car ce n'est pas un cheval régulier et qui change très souvent de jockeys.  
**6-Kirta** : Très en verve lors de ses dernières courses où il a terminé 5<sup>e</sup> sur 1.400 mètres à Barika et dont les intérêts ont été confiés encore une fois aux soins du chevronné jockey A. Attallah, s'élancera avec de sérieuses ambitions pour tenter de remporter cette épreuve.

**7-Holm Dilmi** : Ce vaillant coursier de 9 ans, de l'excellente écurie B. Naidja Sahraoui, reste sur une excellente 4<sup>e</sup> place sur 1.600 mètres à El Eulma, devrait en toute logique terminer avec les premiers au sprint final, car il affronte un lot à sa portée.  
**8-Orgaid** : Il vient de briser son écart à sa dernière sortie à Zemmouri en terminant 3<sup>e</sup> sur 1.400 mètres. Reconduit après coup ce protégé de la grande écurie C. Missaoui de Barika misera sur sa forme retrouvée pour continuer sur sa lancée.  
**9-Nagor** : Ses dernières tentatives ne plaident guère en sa faveur. Retrouvant des coursiers qui l'ont battu à plusieurs reprises, il reste difficile à envisager pour une participation à l'arrivée dans ce cas de circonstances.  
**10-Houlm d'Hem** : Excellent 3<sup>e</sup> sur 1.500 mètres, ce poulain de 4 ans à la limite des gains conserve de très belles chances pour venir occuper une place de choix à l'arrivée dans ce lot qui logiquement ne devrait pas lui poser de gros problèmes.  
**11-Firas** : Ce mâle alezan de 6 ans possède à son actif de bons essais, mais il aurait certainement préféré un parcours plus réduit car c'est là qu'il s'exprime le mieux et vu la forme de son jockey du jour, il faudra compter avec lui au sprint final.  
**12-Ghafla** : Elle vient d'échouer à sa dernière sortie alors qu'elle restait sur de bons résultats. Pilotée cette fois par le crack jockey D. Boubakri et eu égard à tout ce qu'elle a réalisé durant cette saison hippique, elle mérite d'être retenue pour un éventuel accessit.  
**13-Ghazi d'Hem** : Ce mâle bai de 5 ans de l'excellente écurie M. Metidji, reste sur une belle victoire à Tiaret sur 1.500 mètres. Ayant déjà été vu à son avantage dans des parcours similaires à celui qui nous intéresse, elle devra faire l'objet de la plus grande attention à l'heure des choix.  
**14-Hala** : Exception faite pour sa surprenante 5<sup>e</sup> place sur la même distance du jour réalisée le 4 mai, elle n'a pas confirmé par la suite, ce qui la relègue au rang des improbables de l'épreuve du jour.  
**15-Gem Sam** : Embusqué dans le bas du tableau et relevant d'un entraînement redoutable, il présente le profil de l'outsider type pour venir à belle cote déjouer les pronostics les plus établis.

FOOTBALL

PREMIÈRE LEAGUE

## Suspense jusqu'au bout

**ARSENAL SERA SACRÉ CHAMPION D'ANGLETERRE pour la première fois depuis 2004 s'il gagne contre Everton demain à Londres et que City, le triple tenant du titre, perd ou fait match nul à domicile face à West Ham. Un scénario que City n'écarte pas pour autant.**

En effet, l'entraîneur Pep Guardiola, à une victoire du titre, s'attend à un match «très difficile» demain contre West Ham, une équipe qui n'a plus rien à jouer, comme Aston Villa en 2022 durant l'ultime journée de championnat, où Manchester City avait frôlé la catastrophe.

**GUARDIOLA CONVOQUE LE SOUVENIR DE 2022 EN GUISE D'AVERTISSEMENT**

«Nous sommes dans la meilleure position. Il reste un match, le destin est entre nos mains, il faut gagner un match pour être champion. Tout le monde aimerait être à notre place, c'est certain. En même temps, est-ce que ça va être facile ? Absolument pas», a-t-il mis en garde hier.

L'Espagnol a «le sentiment que ce sera comme Aston Villa», dernier match décisif de la saison 2021-2022, remporté 3-2 après avoir été mené 2-0. «Nous aimerions mener 3-0 après dix minutes mais ça n'arrivera pas», a



déclaré Guardiola en conférence d'avant-match. «Je m'attends à ce que soit un match difficile» contre West Ham, demain (16h00) à l'Etihad, a indiqué Guardiola. «Comme Aston Villa il y a deux saisons, ils n'ont rien à jouer mais je sais ce qui s'était passé, et il se passera la même chose. Nous et nos supporters devons être prêts dès la première minute».

Manchester City a repris la première place à Arsenal mardi dernier à la faveur de son match en retard, gagné 2-0 à Tottenham. Le triple tenant du titre compte deux points



d'avance sur les «Gunners» avant l'ultime journée. «Il y avait du soulagement, mais pas de célébration particulière», a raconté Guardiola. «Ils étaient heureux mais incroyablement calmes», a-t-il dit à propos de ses joueurs. «Ils savent qu'il reste beaucoup de travail. Et aujourd'hui ils vont le ressentir» a-t-il dit avant l'entraînement.

**«LE RÊVE EST ENCORE VIVANT», ESTIME ARTETA**

De son côté son rival Arsenal croit toujours en sa bonne étoile. «Si je n'y crois pas aujourd'hui,

imaginez ce que ça aurait été au mois d'août», a déclaré l'entraîneur d'Arsenal, Mikel Arteta, pour qui le rêve du titre «est encore vivant» avant l'ultime journée, malgré les deux points de retard sur Manchester City.

«Je pense juste que nous allons gagner le match et j'espère que quelque chose de beau va se produire», a-t-il déclaré en conférence de presse. Avec les joueurs, «la seule discussion c'est +okay, nous devons nous donner la possibilité de vivre une belle journée dimanche, où le rêve est encore vivant+. C'est possible, c'est du football», a-t-il insisté.

Arteta a martelé qu'il était possible de remporter le championnat, même si Manchester City a l'expérience de ces matches-couperet de fin de saison.

«Si je n'y crois pas aujourd'hui, imaginez ce que ça aurait été au mois d'août. Parce qu'avec ce qu'ils ont fait ces 12, 13 dernières années en tant que club, et ce que nous avons fait au cours des 20 dernières années en Premier League, nous n'aurions aucune chance à ce moment-là. Nous ne pouvons pas penser comme ça. Nous devons y croire».

L'entraîneur espagnol, nommé en décembre 2019, a répondu avec humour à un journaliste lui demandant qui le tiendrait au courant de l'évolution du score à Manchester.

«60.000 personnes (la capacité du stade d'Arsenal, ndlr), je pense, plus tout le staff, plus les entraîneurs adjoints, plus toutes les familles derrière leurs téléphones. Je pense que c'est assez», a-t-il rigolé.

MONDIAL FÉMININ 2027

## L'organisation attribuée au Brésil

Le Brésil va accueillir en 2027 la première Coupe du monde féminine organisée en Amérique du Sud, a annoncé hier la Fifa, réunie à Bangkok, lors d'un congrès. Le dossier brésilien a battu la candidature conjointe de l'Allemagne, de la Belgique et des Pays-Bas, par 119 voix à 78 des Fédérations membres. «Je me sens extrêmement ému, nous savons que ça allait être très difficile. C'est une victoire pour le football latino-américain, et pour le football féminin en Amérique latine», a déclaré le président de la Fédération brésilienne, Ednaldo Rodrigues.

«Soyez assurés, en toute humilité, que nous allons vraiment organiser la meilleure Coupe du monde féminine en 2027», a déclaré le dirigeant, s'exprimant dans la foulée de l'annonce de la candidature victorieuse. Pour sa dixième édition, la compétition s'apprête ainsi à explorer un nouveau continent, dans la foulée du succès de la cuvée 2023, en Australie et en Nouvelle-Zélande, qui a battu des records commerciaux et d'audience, sous un format à 32 équipes utilisé pour la première fois. La mise en concurrence pour accueillir de grandes compétitions de football est devenue rare. Les éditions 2028 et 2032 de l'Euro masculin ont été attribués l'an dernier à des dossiers uniques, en attendant les Mondiaux 2030 et 2034 où ne figure à chaque fois qu'une seule partie prétendante.

Le Brésil, terre des légendaires joueuses Formiga et Marta, avait obtenu une meilleure note technique (4,0/5 contre 3,7/5) des experts de l'instance, notamment grâce à des stades jugés plus performants. Le dossier



auriverde s'appuie sur dix enceintes qui ont déjà servi lors de la Coupe du monde masculine en 2014, dont le mythique Maracana, à Rio de Janeiro, proposé pour accueillir le match d'ouverture et la finale. Certains vont néanmoins nécessiter des travaux, en particulier l'Amazonia de Manaus, «éléphant blanc» quasi inutilisé depuis dix ans.

Le rapport de la Fifa avait aussi souligné les retombées «prodigieuses» pour le football féminin qu'aurait la tenue de la compétition en Amérique du Sud, où persistent de fortes inégalités de salaires et d'infrastructures au détriment des femmes.

DEMANDE DE LA PALESTINE DE SUSPENDRE LA FÉDÉRATION SIONISTE

## La Fifa tranchera d'ici deux mois

L'entraîneur La Fifa tranchera «avant le 20 juillet» la demande de la Fédération palestinienne de suspendre la Fédération sioniste en raison de l'agression lancée dans la bande de Gaza, laquelle a causé la mort en martyrs de 92 footballeurs et détruit toutes les infrastructures sportives, a promis vendredi le patron de l'instance Gianni Infantino. Les demandes de sanctions de la PFA contre la Fédération sioniste «entrent dans les compétences du Conseil de la Fifa», soit l'exécutif de l'instance, «et devront être gérées par cet organe», a estimé Gianni Infantino. Compte tenu de «l'urgence» de la situation, «un Conseil extraordinaire» sera organisé d'ici le 20 juillet «pour prendre les décisions les plus adéquates», alors que sa prochaine réunion ordinaire était programmée en octobre, a néanmoins promis le dirigeant. Dans l'intervalle, selon Infantino, «la Fifa enverra des experts juridiques indépendants afin d'analyser» les arguments de la PFA, qui accuse la Fédération sioniste d'une série de violations des statuts de l'instance mondiale du football, à Gaza comme en Cisjordanie. Quelques minutes plus tôt, le président de la PFA, Jibril Rajoub, avait exhorté la Fifa à se «tenir du bon côté de l'histoire» en votant la suspension immédiate de la Fédération sioniste et en renvoyant plusieurs de ses membres devant la commission disciplinaire. Dans un courrier de sept pages envoyé mi-mars, la fédération énumérait les conséquences directes des bombardements sionistes à Gaza—«au moins 92 footballeurs tombés en martyrs» et toutes les infrastructures sportives détruites—, mais soulignait aussi l'absence de lutte sérieuse contre «la discrimination et le racisme» anti-palestiniens.



HANDBALL

REDOUANE SAIDI, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION PROVISOIRE DU MCA

## «Remettre le club sur les rails»

La rétrogradation de l'équipe de handball senior hommes du mca cette saison, à savoir la rétrogradation en Nationale 1 restera dans l'histoire du club le plus titré pas seulement du pays.

Dans le but de préparer une restructuration du club et le remettre sur les rails, la direction du CSA/MCA à sa tête Mohamed Khaldi a nommé récemment une commission provisoire chargée de la gestion et de la coordination technique jusqu'à la fin de la saison. Cette structure aura une mission provisoire de remettre de l'ordre au sein de l'équipe avec notamment un plan de relance des jeunes catégories, ainsi que des équipes seniors. «Nous sommes venus avec l'intention de réanimer la section handball qui hélas, vit ses pires moments depuis

son existence. Avec messieurs De-guigui Mahmoud en sa qualité d'administrateur et Mahmoud Bouanik comme manager général, nous avons vite entamé notre travail. Nous avons commencé par les jeunes catégories. A l'ISTS, nous venons de rendre visite à nos jeunes qui, malheureusement, ne se sont pas entraînés depuis six mois. En tant qu'ancien handballeur et enfant du club j'ai été surpris de voir que cette jeunesse qui est, qu'on le veuille ou non, le réservoir n'a pas fait de passes où de jets de 7 mètres.

Notre présence nous a permis de réitérer tout notre engagement pour que toutes les catégories de l'équipe ne restent plus inactives», a fait savoir le président de la commission Redouane Saïdi. Pour redorer le blason



du Doyen qui composait, dans un passé récent, plus de 70% de l'équipe nationale, l'aspect financier sera l'élément fondamental pour la direction et la commission provisoire. «Jusqu'à

présent, nous travaillons avec les moyens du bord. Il est clair que l'argent est le nerf de la guerre. Cela dit, nous devons aussi permettre à nos jeunes de ne pas interrompre leur processus de formation.

Pour ce faire, nous devons aussi reconsidérer les entraîneurs qui n'ont pas lâché prise, et ce, en dépit de la situation générale décourageante pour exercer. Nous restons optimistes par rapport à un meilleur lendemain du club en prévision de la prochaine saison.

Une année qui devra être celle du grand retour du Mouloudia en Nationale 1», a-t-il souligné. Avec le départ de la majorité des joueurs en seniors hommes, le MCA sera dans la contrainte de reprendre la compétition avec un groupe de jeunes joueurs

U19 et U21, en attendant de tenter de convaincre quelques joueurs expérimentés de revenir au club.

Pour ce qui est de l'avenir de la commission, Saïdi n'a pas voulu se prononcer. «En tant qu'enfants du club, nous sommes déterminés à participer à la relance de la section. D'ici les élections, tout sera plus clair pour nous. Je lance un appel à tous les membres de la famille des Vert et Rouge pour participer à la reconstruction de la section. Nous devons y croire. En tant qu'ancien joueur, je n'ai jamais imaginé voir le MCA jouer en Division 2. Aussi, nous n'allons pas rester les bras croisés. Cette période servira de préparation en prévision de la saison 2024-2025», a-t-il souligné.

■ Adel K.

FOOTBALL

## CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 (26<sup>e</sup> JOURNÉE)

# Le MC Alger s'offre un huitième titre

**TOUS LES INGRÉDIENTS ÉTAIENT RÉUNIS, hier, au stade 5-Juillet, pour que le Mouloudia d'Alger, leader incontesté, puisse déclencher avant l'heure les festivités du 8<sup>e</sup> titre, 14 longues années après son dernier sacre.**

**D**evant des tribunes littéralement prises d'assaut par les supporters et sur une pelouse en excellent état, les Vert et Rouge de la capitale ont réussi, en effet, leur pari s'imposant, dans le big derby algérois devant l'USMA sur le petit score de un but à zéro.

L'unique but de la partie fut l'œuvre de l'Ivoirien, Zograna, lequel joueur sut délivrer les Chnaoua par le moyen d'un puissant tir à l'intérieur de la surface de vérité (23'). Il faut reconnaître que les Mouloudéens ont largement mérité le sacre, leur parcours tout au long de cette saison le confirmant on ne peut plus clairement. Sous la bonne conduite de leur coach Beaumelle,



Photo : Larbi L.

ils n'ont concédé que deux défaites depuis le début de la saison.

Les coéquipiers de Belaïli peuvent aussi être fiers pour leurs 18 victoires dont plusieurs remportées en déplacement. L'équipe affiche des statistiques impressionnantes avec une attaque la plus prolifique de la Ligue 1 (51 buts) et une défense solide pour n'avoir encaissé que 16 buts en 26 matches. Pendant que les Chnaoua célébraient, hier soir,

dans leurs fiefs le titre de leur équipe favorite, celle-ci va devoir désormais orienter son regard vers la coupe d'Algérie et ce, dans l'objectif de conquérir le doublé en prévision d'une finale inédite face au voisin belouizdadi.

Ce dernier, dans l'autre choc de cette 26<sup>e</sup> journée, est allé accrocher le CS Constantine sur le score de 1 but partout. Les locaux ont terminé la première période en leur faveur

sur un but de Dib sur penalty (16'). De la même manière, soit sur penalty, les Algérois rétablissent la marque par Laouafi et s'offrent un précieux point qui les maintient en deuxième position avec une petite unité d'avance sur leur adversaire du jour.

En bas de tableau, le suspense est entier au sujet du club devant accompagner l'US Souf, condamnée au purgatoire depuis plusieurs semaines, en Ligue 2 amateur. Qui du MC Oran et de l'ES Ben Aknoun demeurera la saison prochaine dans la cour des grands ?

Il faudra visiblement attendre la prochaine journée, la 27<sup>e</sup>, car il sera question d'un duel direct entre les deux équipes appelées à s'affronter le 26 mai prochain au stade Ahmed-Zabana d'Oran. Un match déterminant pour l'avenir des deux équipes.

En attendant, le MCO et l'ESBA se partagent l'avant-dernière place avec 26 points malgré leur succès respectivement face à l'Entente de Sétif (4-1) et contre l'US Biskra (2-1).

■ K. Yamine

### Résultats

MCA 1 – USMA 0  
CSC 1 – CRB 1  
MCO 4 – ESS 1  
JSS 2 – PAC 1  
MCEB 1 – JSK 1  
ASO 4 – USMK 1  
USS 0 – NCM 2  
ESBA 2 – USB 1

### BEAUMELLE, ENTRAÎNEUR DU MCA

#### «C'est magique !»

«Je suis très content après ce titre de championnat que le MCA vient de remporter après une très longue attente. C'est tout simplement magique. J'adore ce MCA, j'adore cette Algérie».

■ K. Y.

## MONDIAL 2026 (QUALIFICATIONS/ 3E J)

### La FIFA change les arbitres du match Algérie-Guinée

La Fédération internationale de football (FIFA) a procédé au changement de deux arbitres (l'arbitre central et le 4<sup>e</sup> arbitre) devant officier la rencontre Algérie-Guinée prévue le 6 juin au stade Nelson Mandela de Baraki pour le compte de la troisième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026, a indiqué hier la Fédération algérienne de football (FAF).

Désormais, c'est l'Éthiopien Tessema Bamlak Weyesa qui dirigera le match et sera assisté de Elvis Guy Noupue Nguogou (Cameroun) et de Liban Abdoulrazack Ahmed (Djibouti). Quant au commissaire au match, la FIFA a désigné Jean-Didier Masamba Malunga (RD Congo).

Pour rappel, la commission d'arbitrage de la FIFA avait désigné dans premier temps le Gabonais Pierre Ghislain Atcho pour diriger cette rencontre.

Pour le match Ouganda-Algérie, prévu le lundi 10 juin au Mandela-National Stadium à Nampoole à Kampala (17h00, heure algérienne), comptant pour la 4<sup>e</sup> journée des qualifications, la FIFA a désigné un quatuor béninois composé d'Adissa Abdul Raphiou Ligali (arbitre central), assisté de



Gbemassiandan Narcisse Kouton (1<sup>er</sup> assistant) et Lucien Todégnon Hontonou (2<sup>e</sup> assistant), alors que le quatrième

arbitre est Dédjinnanchi Tanislas Ahomlanto.

Ce sera les deux premiers matchs officiels pour le nouveau sélectionneur national, le Bosnien Vladimir Petkovic, qui avait signé ses débuts en mars dernier à l'occasion du tournoi amical FIFA-Series 2024, face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3).

Lors des deux premières journées des qualifications du mondial 2026, disputées en novembre 2023, l'Algérie avait bien démarré en alignant deux victoires de rang : à domicile face à la Somalie (3-1) et en déplacement contre le Mozambique (0-2).

Les Verts occupent la première place du classement avec 6 points, avec trois longueurs d'avance sur le Botswana, la Guinée, l'Ouganda, et le Mozambique, qui comptent 3 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point.

Seul le premier du groupe à l'issue des dix journées des qualifications se qualifiera directement pour la phase finale du Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. Les quatre meilleurs deuxièmes des dix groupes passeront par les barrages.

### FAF

#### L'examen des agents FIFA le 22 mai à Alger

La Fédération algérienne de football (FAF) organise la troisième session de l'examen des agents FIFA le mercredi 22 mai au siège de l'instance fédérale à Dély Ibrahim (Alger), indique un communiqué publié jeudi dernier sur le site officiel de la FAF. Cette troisième session regroupera tous les candidats ayant été admis et qui se sont inscrits sur la plateforme de la FIFA ouverte durant la période allant du 9 janvier au 31 mars 2024, indique la FAF, soulignant que les candidats doivent s'acquitter des frais d'examen et envoyé le reçu de paiement à l'adresse agentsdejoueurs@faf.dz. Seuls les agents FIFA détenteurs de licences FIFA et affiliés à l'instance internationale sont autorisés à exercer la profession d'agent de joueurs. La liste actuelle des agents FIFA reconnus est disponible sur le site agents.fifa.com, a rappelé la FAF. Il est également rappelé que l'activité des intermédiaires n'est plus autorisée depuis le 30 septembre 2023, et toute pratique sans les licences expose les parties concernées à des poursuites en vertu de la loi 13-05 régissant les activités physiques et sportives, notamment les articles 66 et 127.

## LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (FINALE ALLER)

CE SOIR À RADÈS : ES TUNIS – AL-AHLY SC

### Tougai et Ghacha en quête de consécration

Les deux joueurs algériens, Mohamed-Amine Tougai et Houssam Ghacha, tenteront de prendre une option pour le titre avec l'Espérance de Tunis à l'occasion du match aller de la finale de la Ligue des champions d'Afrique prévu ce soir (20h00) au stade Hamadi-Agrebi de Radès à Tunis face à l'ogre égyptien Al-Ahly SC. C'est bien plus qu'un simple match de football. C'est un affrontement entre deux mastodontes du continent dans lequel le défenseur central de l'équipe d'Algérie, Tougai, et l'ex attaquant de l'ES Sétif et de l'équipe turque, Antalya-spor, espèrent briller de mille feux. D'abord pour aider leur équipe à remporter cette première manche par un score sécurisant en prévision de la deuxième confrontation au Caire, et aussi pour attirer l'intention du sélectionneur national, Vladimir Petkovic, en vue d'une convocation chez les Verts en prévision des deux rencontres du mois de juin prochain face respectivement à la Guinée et l'Ouganda comptant pour des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Dans une équipe des Sang

et Or truffée d'internationaux tunisiens et autres, les deux Algériens constituent des éléments importants sur l'échiquier de l'entraîneur portugais, Miguel Cardoso. Tougai, qui souffrait d'une blessure et a été ménagé lors de la dernière rencontre de championnat de Ligue 1 tunisienne, est totalement opérationnel et devrait tenir son rôle ce soir, selon les dernières informations émanant de la direction du club de la capitale. Lors du dernier match du championnat qui a coïncidé avec le choc face à l'ES Sahel, remporté par l'ES Tunis (3-2), Ghacha a été décisive en inscrivant le second but pour son équipe (2-1).

Tout comme leurs coéquipiers, les représentants du football algérien dans cette finale auront fort à faire pour prendre le dessus sur le club le plus titré du continent. Pour les Tunisiens de l'Espérance, qui évolueront devant leurs supporters qui seront au nombre de 34.000, selon l'autorisation du ministère de la Jeunesse et des Sports tunisien, l'enjeu est immense. Ils jouent sur leur terrain, devant leur public, et ils comptent bien capita-

liser sur cet avantage pour prendre l'ascendant dès cette première manche. Toutefois, en face se dresse la redoutable équipe d'Al-Ahly, venue d'Égypte avec des ambitions aussi grandes que le Nil lui-même. Les Égyptiens ne reculeront devant rien pour affirmer leur domination sur le terrain et partir avec un avantage conséquent pour le match retour. Avant le coup d'envoi, les statistiques et les faits parlent d'eux-mêmes.

Ces deux équipes ne sont pas des inconnues en finale de la Ligue des Champions. L'ES Tunis en est à sa huitième finale, tandis qu'Al Ahly en dispute sa quatorzième. Un palmarès impressionnant qui témoigne de la constance et de la puissance de ces clubs. Al Ahly SC est le club le plus titré dans l'histoire de la compétition avec 11 victoires et il est aussi le tenant du titre alors que l'ES Tunis compte à son actif 4 consécutions, soit le 4<sup>e</sup> club le plus titré d'Afrique derrière le Zamalek (Égypte) et le TP Mazembe (RD Congo) avec 5 couronnes chacun.

■ Khaled H.

## LA MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE EN VISITE À BEJAÏA

### Top départ à une caravane de solidarité au profit de 160 familles



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille, et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, en visite jeudi dernier dans la wilaya de Bejaïa, a donné le top départ d'une caravane de solidarité au profit de 160 familles de toutes les communes de la wilaya. Détaillant le contenu de cette aide, la ministre a indiqué qu'elle était composée de produits alimentaires, de médicaments et d'équipements pour les personnes à besoins spécifiques. La ministre s'est ensuite rendue dans une école pour enfants malentendants pour s'assurer des conditions du déroulement des examens d'évaluation des acquis de la 5<sup>e</sup> année. Elle a exprimé sa satisfaction quant à la capacité dont ont fait preuve les élèves, dont le nombre au niveau national est de 1.700, qui ont répondu positivement à cet examen qu'ils passent pour la première fois. A Bejaïa-ville toujours, dans le quartier de Sidi Ahmed, la halte suivante a été réservée par la ministre à une moudjahida Djida Abdelkader, qui a rejoint les maquis en 1957 pour officier en tant qu'infirmière durant la guerre de Libération nationale. Dernière étape de ce périple, M<sup>me</sup> Kaouter Krikou s'est rendue dans la commune de Tichy, plus précisément dans le village Aït Driss, où elle a pu apprécier l'exposition organisée par des femmes au foyer qui actent dans la préparation de mets traditionnels ainsi que dans la fabrication de produits artisanaux.

■ O. M.

## DGSN

### Ali Badaoui rencontre le chef du département anti-drogue de New York

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, et la délégation l'accompagnant, ont rencontré le chef du département anti-drogue de New York, avec lequel ils ont abordé les voies et moyens de coopération bilatérale en matière de lutte contre les défis inhérents à la lutte contre les stupéfiants, sous leurs diverses formes, a indiqué, jeudi dernier, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). A cette occasion, «la délégation s'est rendue aux différents départements du laboratoire n° analyse chimique des stupéfiants relevant dudit département, où elle a reçu de plus amples explications données par des experts en la matière, autour des équipements et des procédés d'analyse chimique des stupéfiants». La délégation de la DGSN s'est également rendue au siège de la police de New York, où il a été procédé à «un échange d'expériences et de vues autour des défis sécuritaires auxquels fait face la police dans les deux pays dans les domaines de la sûreté urbaine, de la sécurité publique, de transport par tunnels et de sécurisation des grandes manifestations», poursuit la même source. Dans le même cadre, la délégation algérienne a visité les services de la police aux frontières (PAF) entre les USA et le Canada. Les rencontres avec les responsables des passages frontaliers a permis de «s'enquérir des moyens employés et des procédés de contrôle du mouvement frontalier des personnes, des véhicules et des marchandises, ainsi que des mécanismes modernes d'échange d'information, en vue d'assurer la sécurité aux frontières».



## ALGÉRIE-SERBIE

### Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue serbe

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu un appel téléphonique de son homologue serbe, Marko Duric, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. L'entretien téléphonique a été l'occasion «d'évoquer les relations historiques bilatérales et les perspectives de leur renforcement, outre les questions politiques d'intérêt commun inscrites à l'agenda des Nations unies», selon le communiqué.



## DÉPLACEMENT DES HADJIS VERS LES LIEUX-SAINTS ET SAISON ESTIVALE

### Zahana et Belmehdi à l'aéroport international d'Alger

LE MINISTRE DES TRANSPORTS, MOHAMED EL-HABIB ZAHANA, ET LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, YUCEF BELMEHDI, ont effectué, jeudi dernier, une visite d'inspection à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene pour s'enquérir de sa capacité à assurer le déplacement des hadjis vers les Lieux-Saints, tout en s'enquérant des mesures prises pour accueillir les membres de la communauté nationale établie à l'étranger pendant la saison estivale.

La visite s'est déroulée en présence du DG des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouche, du directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), Salah Bouterfa, des cadres du ministère des Transports et des responsables des compagnies aériennes. Les ministres ont inspecté «les structures et équipements, dont la zone de traitement et de transfert des bagages, les guichets d'orientation et de contrôle, s'enquérant des mesures de passage et des correspondances des lignes internationales», a indiqué un communiqué du ministère des Transports.

Cette année, un total de 14.387 pèlerins seront transportés via l'aéroport Houari-Boumediene, provenant des wilayas d'Alger, de Chlef, de Blida, de Médéa, de Boumerdès, de Tipasa, de Béjaïa, de Tizi Ouzou, de Bouira, d'Aïn Defla, de M'sila, de Tissemsilt et de Bordj Bou-Arréridj. A cette occasion, le ministre des Transports a souligné «l'impératif de fournir les moyens matériels et humains pour la meilleure prise en charge des voyageurs transitant par l'aéroport international d'Alger, et la coordi-



nation entre l'ensemble des intervenants pour plus de souplesse et simplifier les procédures, d'autant plus que l'aéroport international d'Alger dispose de toutes les conditions nécessaires pour jouer le rôle de hub aérien au niveau continental et international». Zahana a également incité «à donner la priorité à la sécurité et à la réduction de la durée du

traitement des vols de départ et d'arrivée au niveau de l'aéroport, outre, l'accélération de la livraison des bagages, la mise en place des moyens de confort et d'hygiène des lieux et des sanitaires».

Il a, enfin, ordonné de créer une commission pour suivre le déroulement de l'organisation de ces deux saisons.

## MÉDIAS

### Visite de l'ambassadeur de la République de Corée à l'APS

L'ambassadeur de la République de Corée à Alger, You Ki-Jun, a effectué jeudi dernier une visite au siège de l'agence nationale d'information Algérie Presse Service (APS) où il a été reçu par son directeur général, Samir Gaïd. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la promotion de la coopération entre l'Algérie et la République de Corée dans le domaine de l'information, notamment la perspective de l'actualisation de l'accord de coopération et d'échange d'informations liant l'APS et à l'agence coréenne Yonhap. A cette occasion, les deux responsables ont convenu de poursuivre les contacts par voie diplomatique afin d'examiner la nouvelle version de l'accord en tenant compte des mutations que connaît le domaine des agences d'information. Le diplomate coréen a salué l'excellent travail de l'APS dans la couverture d'événements importants notamment ceux ayant trait aux relations entre l'Algérie et la République de Corée.



La Météo du Samedi 18 Mai 2024

Alger 22° ■ Annaba 24° ■ Constantine 22° ■ Oran 25° ■ Ouargla 40° ■ Tamanrasset 43° ■ Tindouf 34° ■ Illizi 40°



Fadjr ..... 03.54  
Dohr ..... 12.45  
Assar ..... 16.34  
Maghreb ..... 19.54  
Ichaâ ..... 21.28



ACHAT	VENTE
1 \$ ▼	1 \$ ▼
134,37DA	134,39DA
1 € ▼	1 € ▼
143,43 DA	143,50 DA

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13

Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23